

PROJET CarlHYng

Création d'un site de production
d'hydrogène renouvelable et
bas-carbone à Carling

Verbatim **Concertation projet CarlHYng** **du 23 Octobre au 18 Décembre 2023**

Réunion publique d'ouverture **Salle des Fêtes de Carling** **Mercredi 25 octobre 2023 de 18h30 à 20h50**

Participant.es :

135 personnes

Échanges avec la salle :

25 questions orales posées
0 questions écrites recueillies

Intervenant.es :

Garants

Mme Valérie TROMMETTER
M. Luc MARTIN

Maîtres d'ouvrage

M. Victor LEVY FREBAULT, Directeur du développement, Verso Energy
Mme Camille PETIT, Cheffe de projet, Verso Energy
M. Christian TREBUCHET, Responsable de projet, RTE
M. Fabrice NATUREL, Responsable d'études Concertation Environnement, RTE
M. Bertrand NONDIER, Directeur de projet, GRTgaz
M. Michel ALBERT, Directeur de projet, GRTgaz

Animateur-modérateur

M. Simon BLEAU, agence Parimage

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 00:00:00

Bonsoir à tous. Bienvenue à cette réunion de concertation, à cette réunion publique d'ouverture de la concertation préalable sur le projet CarlHYng. Je suis Simon Bleau, modérateur de notre séance de ce soir et en premier lieu, merci à la commune de Carling de nous mettre à disposition sa salle des fêtes. Est-ce que Monsieur Adler vous souhaitez dire quelques mots ?

M. Gaston ADIER, Maire de Carling 00:00:23

Merci à vous. Je suis heureux de vous accueillir dans cette salle des fêtes pour la deuxième fois pour l'enquête préalable, puisque la première fois, c'était le 14 septembre pour l'enquête Parkes. Et donc pour cette réunion d'ouverture de concertation pour le projet CarlHYng de la société Verso Energy de création d'un site de production d'hydrogène renouvelable et bas carbone.

Cela prouve la vitalité et l'engagement de la CASAS. Je rappelle que l'agglo et son président Salvatore Coscarella, qui est depuis sa prise de présidence le fer de lance de la réindustrialisation de notre agglo et du projet de territoire Warndt Naborien pour la transformation de la plateforme de Carling Saint-Avold en chimie verte avec les sociétés Metex qui se sont installées, Afyren, projet Parkes de Suez Infinity dont la concertation est en cours. Et je rappelle que lui, moi, tous les adhérents et tous les membres de la CASAS, on soutient tous les projets d'industrialisation. On n'a pas trop de projets pour notre secteur qui a souffert de la désindustrialisation des houillères. Et je salue également bien entendu l'attaché de mission économique de Monsieur Salvatore Coscarella, Thierry Zimny.

Chaque citoyen a le droit d'être informé et doit être informé sur sa sécurité et sur son environnement. C'est dans la Charte environnement. Et à Carling, bien entendu, on a l'habitude depuis des décennies, depuis les années 1970, depuis la chimie, pétrochimie, carbochimie. Le premier PPRT, qui s'appelait à l'époque le PIG date de 1986 et la dernière version date de début 2013. Donc on a l'habitude avec les enquêtes publiques, avec les usines Seveso pour le risque industriel.

Mais là, par contre, c'est une entreprise qui n'est pas Seveso dont on parle aujourd'hui. C'est moi qui ai mis en place le DICRIM, le Document d'Information Communal des Risques Majeurs justement, dans les années 1980. Ce document est dans toutes les mallettes d'accueil des nouveaux arrivants et le plan communal de sauvegarde. Voilà donc, on est en présence des partenaires de Verso Energy, le directeur du développement, la cheffe de projet, RTE, GRTgaz, Siemens Energy, Creos et Parimage. Voilà, c'est tout ce que j'avais à dire pour vous accueillir. Et puis je souhaite une bonne réunion à nos deux garants.

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 00:03:52

Merci Monsieur le Maire. Je vais rapidement présenter le contexte de la réunion. En premier lieu, le déroulé qui devrait nous amener autour de 20h00- 20h30 je pense. Il y aura deux principales séquences de présentation : une première dédiée à la concertation et au projet proprement dit et une deuxième sur les raccordements qui sont réalisés par GRTgaz et par RTE. Vous aurez noté qu'il y a des temps d'échanges qui sont prévus. Voilà, on aura autant de temps d'échange que de temps de présentation. On y veillera. Les garants y veilleront aussi. Vous aurez tout le loisir de vous exprimer le moment venu. Il n'y aura pas de souci. Donc du coup, quelques consignes pour le cadre de cette réunion : Je vous invite tout d'abord à la bienveillance et à l'écoute entre vous participants, mais aussi évidemment bien entendu avec vos interlocuteurs en tribune. Comme je le disais à l'instant, tout le monde pourra

s'exprimer, mais je vous demanderai simplement de respecter une petite consigne simple qui est de lever la main et d'attendre que je vous désigne et d'attendre qu'on vous apporte un micro pour prendre la parole, ça nous permet de vous enregistrer. Ça permet aussi de bien faire circuler la parole entre tous et d'être sûr que chacun puisse s'exprimer en étant entendu et je donnerai la priorité à celles et ceux qui n'ont pas encore pris la parole.

Je vous inviterai également à la concision dans vos interventions. Vous êtes très nombreux ce soir et je vous en remercie. Voilà, pour que tout le monde puisse parler. On a du temps, certes, il n'y a pas de souci, mais voilà, concision dans vos interventions ; ça s'adresse aussi aux intervenants en tribune : dans vos réponses, je vous prierai d'être le plus bref possible.

Et puis dernier point donc, cette réunion de ce soir est enregistrée ; un enregistrement audio afin de pouvoir constituer un verbatim. Ce verbatim, il sert à assurer la transparence des échanges, qui est une des conditions de la concertation préalable.

Je terminerai mon introduction en présentant rapidement vos interlocuteurs de ce soir, en commençant par les garants de la Commission nationale du débat public qui vont se présenter dans quelques instants : Madame Trommetter et Monsieur Martin. Ensuite les maîtres d'ouvrage de ce projet CarlHYng. Donc nous avons Camille Petit qui est Cheffe de projet et Victor Lévy Frébault, Directeur du développement pour Verso Energy. Nous avons ensuite les deux co-maîtres d'ouvrage que sont tout d'abord RTE qui assure le raccordement électrique pour l'installation CarlHYng, représenté ce soir par Fabrice Naturel, Responsable d'études concertation environnement et Christian Trébuchet, Responsable de projet. Et puis GRTgaz, qui est aussi présent ce soir en tant que maître d'ouvrage du raccordement au réseau MosaHYc, représenté par Monsieur Bertrand Nondier, Directeur de projet. Voilà rapidement cette introduction et je vais laisser la parole maintenant à nos garants pour qu'ils présentent leur rôle et les principes de la concertation préalable.

Mme Valérie TROMMETTER, Garante 00:10:05

Oui bonsoir. Déjà, je vous remercie d'être venu aussi nombreux pour cette soirée. Donc avec Luc Martin, on est les garants de la Commission nationale du débat public qui est donc une autorité administrative indépendante, et donc qui permet à toute personne d'accéder aux informations relatives à l'environnement qui sont détenues par des autorités publiques et également de participer à l'élaboration des décisions ayant une incidence sur l'environnement. Donc ça concerne des projets, des plans, des programmes avec des enjeux environnementaux de forte ampleur, voilà ; ceci, c'est la Charte de l'environnement et notamment son article 7.

Donc en tant que garant de la CNDP, on se doit de respecter les valeurs de la CNDP. Ces valeurs sont au nombre de six. La première étant l'indépendance, c'est-à-dire qu'en tant que garant et garant de la CNDP notamment, on n'a ni relation que ça soit avec une administration, avec une collectivité, avec un porteur de projet. La deuxième valeur, c'est la neutralité, C'est-à-dire qu'à l'issue de notre mission, à la fin de la concertation, on va rédiger un bilan et ce bilan sera amené à, enfin décrira comment la concertation s'est passée. Elle le décrira d'un point de vue quantitatif, d'un point de vue qualitatif. Ce ne sera ni un avis sur le projet qui sera émis. C'est vraiment un avis sur le déroulé de la concertation et la façon dont le droit à l'information et à la participation du public a été respecté. La troisième valeur, c'est la transparence, on s'assure en étant garant que toutes les informations publiques disponibles soient mises à votre disposition. L'argumentation, quatrième valeur. L'argumentation signifie que tout point de vue doit être exprimé par les personnes qui ont envie de prendre la parole et que ce point de vue, il est argumenté et c'est vraiment la valeur et la qualité de l'argument qui fera foi dans la concertation. On n'est pas non plus en train de faire un sondage et un référendum. C'est vraiment la diversité et la qualité des arguments qui seront importantes. L'égalité de traitement, c'est à dire que toute personne présente dans la salle, quel que soit son statut, est équivalente. Il y a une équivalence au niveau de prise de parole. Il n'y a pas d'élu, de président, d'association ou de riverains. Tout le monde est équivalent. Voilà, ça c'est un point assez important pour la CNDP. Et le et le dernier principe, c'est l'inclusion, c'est à dire qu'il y a des fois des publics qui ont plus de mal à participer à venir aux concertations et donc en tant que

prescripteur de la concertation qui a lieu ce soir, donc on en a édicté les principes et on a demandé donc à la société Verso d'aller chercher ces publics. Et donc il y a trois marchés, on va aller à la rencontre des habitants, des riverains lors de trois marchés dans les deux mois à venir. Voilà, je vais laisser la parole à Luc pour présenter la suite.

M. Luc MARTIN, Garant 00:13:17

Oui Mesdames Messieurs bonsoir. Donc effectivement à quoi sert ce droit à la participation ? Et bien vous permettre donc de vous exprimer, d'étudier l'opportunité de ce projet, de poser toutes vos questions, donc c'est cette première partie qu'on appelle la participation amont, donc, dans cette phase de concertation préalable qui est vraiment au tout début du projet et cette participation se poursuit, se poursuivra jusqu'à l'enquête publique où là, à la différence du garant, qui donc n'émet pas d'avis sur le projet, l'enquête publique, dans une phase ultérieure, vous invitera à nouveau à vous exprimer et là, le commissaire enquêteur devant un dossier qui à ce moment-là, aurait été affiné complètement recueillera vos avis et émettra lui-même son avis personnel sur ce projet. Et c'est seulement après cette phase d'enquête publique que les autorisations pourront éventuellement être accordées. En tout cas, Madame Trommetter et moi, tout au long de ce processus, nous serons à votre écoute pour s'assurer que les tous les arguments de chacun soient entendus et que toutes les questions trouvent des réponses et que toutes les informations publiques soient disponibles, déjà actuellement sur le site internet et il peut être complété si des besoins s'expriment en cours de cette concertation. Je vous remercie.

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 00:14:45

Merci Madame la garante, Monsieur le garant. Je vais laisser maintenant la parole à Madame Petit ou à Monsieur Levy Frébault pour nous présenter le cadre de la concertation préalable et ses modalités.

M. Victor LEVY FREBAULT, directeur du développement Verso Energy 00:14:55

Bonsoir à tous. Donc je suis Victor Lévy Frébault. Je suis le Directeur du développement chez Verso Energy. Je suis accompagné par Camille Petit qui est la Responsable du projet qui va vous être présenté ce soir. Donc déjà pour vous dire que ça fait plus d'un an et demi qu'on travaille sur ce projet. Et en juillet 2023, on a décidé de saisir dans le cadre d'une concertation préalable, la Commission nationale du débat public, qu'on appelle aussi CNDP. On a saisi la Commission nationale des publics avec aussi RTE qui sera en charge du raccordement électrique pour la production d'hydrogène et aussi GRTgaz qui va s'occuper du raccordement au réseau MosaHYc.

Donc il faut comprendre que cette procédure de CNDP, elle intervient en parallèle de la constitution des dossiers administratifs. On va déposer en début d'année prochaine un permis de construire, un dossier d'autorisation de demande d'exploiter au titre des ICPE. Et ces dossiers vont se nourrir des arguments qu'il y aura eu pendant la phase de concertation. Donc, lorsque les garants feront leur bilan, on va prendre les éléments issus cette concertation et on va les intégrer au permis de construire et au dossier d'autorisation d'exploiter pour tenir compte des éléments de la population locale.

Alors donc pour tout savoir sur ce projet, sachez que cette concertation se déroule en plusieurs étapes, qu'elle aura lieu du lundi 23 octobre au lundi 18 décembre et pour vous informer, il y a plusieurs éléments. Il y a ce qu'on appelle le dossier de concertation. C'est un dossier qui a été présenté à l'entrée, qui fait 80 pages et il est distribué dans l'ensemble des communes à

proximité du projet, donc la commune de Carling, la commune de Creutzwald, la commune de Diesen, la commune de Saint-Avold, la commune de Porcelette.

Il y a aussi des dépliants synthèse - et la commune de l'Hôpital, excusez-moi - et il y a donc aussi des dépliants synthèse qui ont été distribués dans l'ensemble de ces communes. Ces dépliants en synthèse, résument le projet. Ils sont accompagnés d'un coupon T et on invite ceux qui ont reçu ce coupon T à nous l'envoyer. Ça permet d'avoir évidemment des remarques sur le projet, de les recevoir par courrier.

Il y a aussi un site internet qui est affiché à l'écran. Ce site internet permet d'avoir le fameux dossier de concertation pour ceux qui ne veulent pas se déplacer en mairie. Sachez aussi que ce site internet est disponible en allemand. On a choisi aussi de rendre ce site internet accessible à nos voisins allemands s'ils souhaitaient se renseigner et faire des remarques sur le projet.

Enfin, nous allons faire différentes réunions publiques que va vous exposer Camille. Nous vous invitons à venir à ces réunions publiques. Il y en aura plusieurs. Il y aura aussi des réunions publiques sur lesquelles on va élaborer plus de thèmes que l'on ne pourra pas voir forcément ce soir. On va essayer d'aborder tous les sujets, mais sur les thèmes spécifiques qui seront demandés, on pourra les aborder, lors de ces réunions publiques.

Mme Camille PETIT, cheffe de projet Verso Energy 00:17:43

Bonjour à tous. Je suis Camille Petit, cheffe de projet du projet CarlHYng et je suis très heureuse aujourd'hui de vous accueillir à l'occasion de cette réunion publique d'ouverture de ce projet.

Aujourd'hui, ce sera l'occasion de vous présenter le projet CarlHYng ainsi que ses raccordements, électriques d'un côté et au réseau MosaHYC de l'autre.

Mais sachez qu'il y a d'autres réunions et rencontres qui sont prévues tout au long des semaines et des mois à venir. A commencer par demain, c'est à dire que demain, on vous invite à venir nous voir au marché de Creutzwald. Vous serez les bienvenus. Deux autres rencontres de proximité sont prévues sur des marchés : le 8 novembre au marché de Völklingen en Allemagne et le 10 novembre au marché de Saint-Avold.

Ensuite, des réunions publiques, qui sont plus sur ce format que vous avez aujourd'hui, sont prévues :

- Le 14 novembre à Saint-Avold, ce sera l'occasion de vous présenter en quoi l'hydrogène, finalement, est un vecteur de transition énergétique et écologique du territoire.
- S'ensuivra une autre réunion publique, plutôt sous la forme d'atelier, le 22 novembre, également à Saint-Avold où on vous parlera de comment le projet s'intègre dans son territoire via différents ateliers, donc d'une part sur les sujets de la formation, de l'emploi, de la maîtrise des risques industriels, des effets sur l'environnement, de l'insertion paysagère et cetera.
- Et enfin, le 7 décembre, surviendra la dernière réunion publique, la réunion de clôture, également ici à la salle des fêtes de Carling, où on vous présentera les enseignements de cette concertation ainsi que les prochaines étapes du projet.

Avant de vous présenter le projet CarlHYng, je vais juste reposer un petit peu les bases sur ce que c'est que le dihydrogène, parce que finalement, quand on parle d'hydrogène, c'est un peu un abus de langage. Il faudrait plus précisément parler de dihydrogène et le dihydrogène, c'est un gaz, dont vous avez la molécule à l'écran, qui a plusieurs caractéristiques. Il est entre autres inodore, incolore, extrêmement léger et il a surtout la plus forte densité énergétique. À titre de comparaison, un kilo de dihydrogène contient autant d'énergie que trois kilos de pétrole.

Par ailleurs, c'est un gaz qui est déjà très utilisé dans l'industrie. Aujourd'hui il est principalement utilisé pour la fabrication d'engrais dans la chimie lourde et dans la désulfuration de carburant dans la pétrochimie. Mais demain, il sera également très utilisé dans d'autres domaines, le domaine de la sidérurgie, par exemple, pour produire de l'acier bas

carbone, pour la production de carburant de synthèse, que ce soit pour décarboner l'aviation ou le maritime, ainsi que dans la mobilité lourde où il sera, enfin, la molécule de dihydrogène sera reconvertise en électricité pour décarboner cette mobilité.

Vous avez à l'écran la répartition de production de dihydrogène au niveau mondial aujourd'hui. Alors ce qu'on peut voir, c'est que, à la très grande majorité, l'hydrogène mondial est produit à partir de combustibles fossiles, charbon et gaz naturel pour l'essentiel. Ces procédés de fabrication de dihydrogène, notamment appelés vaporeformage, sont extrêmement émetteurs de CO₂. À côté, on voit qu'il y a l'électrolyse qui aujourd'hui est à 1%. On espère qu'à l'avenir ce procédé, l'électrolyse, sera amené à augmenter sa part dans le graphique.

Mais au fait, qu'est-ce que c'est que l'électrolyse ? L'électrolyse, pour schématiser, c'est comme si on fait passer un courant électrique dans de l'eau. Le courant électrique va casser la molécule H₂O en deux gaz : du dihydrogène d'un côté et du dioxygène de l'autre. Et nous aujourd'hui, ce qui nous intéresse c'est le dihydrogène.

Vous avez peut-être entendu parler d'hydrogène vert, d'hydrogène gris, jaune, enfin de plein de couleurs. Aujourd'hui, on préfère parler d'une terminologie un petit peu plus logique qui fait notamment référence à la qualité de l'énergie utilisée pour produire cet hydrogène. C'est à dire que dans le cadre de l'électrolyse, par exemple, si l'électricité utilisée est de l'électricité de source renouvelable, on dira que l'hydrogène produit en sortie est lui-même renouvelable. Si l'électricité utilisée vient du nucléaire par exemple, bas carbone, on dira que l'hydrogène produit en sortie est bas carbone. De même pour le carboné, il s'applique aussi bien si l'hydrogène est produit à partir d'électricité carbonée ou alors par vaporeformage.

Vous avez maintenant les objectifs européens et français de développement de la filière de l'hydrogène. Tout d'abord, vous avez les deux graphiques à gauche. Aujourd'hui, les objectifs européens d'incorporation de l'hydrogène dans l'industrie visent à ce que cette part soit de 42% à l'horizon 2030 dans tout type d'industrie, celles qui aujourd'hui utilisent déjà du dihydrogène et dans celles de demain, qui utiliseront également du dihydrogène. 42% d'hydrogène **renouvelable**. Cette part à vocation à augmenter à 60% cinq ans plus tard, c'est énorme.

En parallèle, l'Union européenne a un objectif d'installation de capacités d'électrolyse de 40 gigawatts à l'horizon 2030. La France vise à déployer 6,5 gigawatts d'électrolyse à l'horizon 2030, ... à mettre en perspective.

Mais sachez que les objectifs de déploiement de la filière hydrogène au niveau européen ne se caractérisent pas uniquement par les capacités, enfin, par la mise en place de puissances d'électrolyse installées, mais également par le déploiement d'infrastructures de transport.

Vous avez en rouge, enfin entouré en rouge, une petite brique (et qui est peut-être la première brique de ce grand réseau européen) qui s'appelle MosaHYc, qui sera présenté ultérieurement par GRTgaz, et qui est donc la première petite brique d'une dorsale européenne de transport d'hydrogène.

Pour produire de l'hydrogène en quantité massive, notamment pour répondre aux besoins français et européens, il faut des acteurs comme Verso Energy typiquement, pour développer, construire et exploiter ces unités de production d'hydrogène qui seront, elles, alimentées par de l'électricité. Pour transporter cette grande quantité d'électricité, il faut des acteurs comme RTE qui est à ma gauche, à ma droite pardon. Et en sortie des unités de production d'hydrogène, il faut que l'hydrogène soit acheminé jusqu'à ses clients par des infrastructures que porte GRTgaz.

Je laisserai peut-être d'abord RTE se présenter et GRTgaz ensuite.

M. Fabrice NATUREL, Responsable d'études Concertation Environnement, RTE 00:25:03

Bonjour, donc RTE, c'est le gestionnaire de réseau de transport d'électricité en France. Nous assurons une mission de service public. Cette mission, c'est de connecter différents acteurs du paysage électrique entre eux grâce à notre outil industriel et notre outil industriel, en fait, c'est un réseau, un réseau maillé constitué à la fois :

- de lignes électriques aériennes, souterraines : 100 000 kilomètres en France, les routes de l'électricité si on peut les assimiler ainsi.
- Et puis des postes électriques, donc des nœuds électriques, des points de connexion, des échangeurs : 3000 en France.

Les acteurs qu'on va connecter sont de deux grandes familles :

- D'un côté les producteurs, donc Madame Petit a déjà... et que vous voyez sur la gauche de la diapositive sur différents procédés.
- Et puis de l'autre, des gros consommateurs. Alors notre principal client je dirais, c'est le distributeur Enedis, Energis pour la région et puis Enes Creutzwald aussi pour Creutzwald. Voilà donc ça ce sont les distributeurs. Et puis nous connectons aussi des industriels qui ont des besoins importants comme les industriels de la plateforme de Carling Saint-Avold, Total, Arkema.

Voilà donc nous avons trois missions principales :

- La première, c'est d'exploiter ces réseaux 24 h/24, 7 jours sur 7 pour que le courant passe à chaque seconde.
- Nous avons aussi comme mission de maintenir ce réseau.
- Et puis la dernière mission c'est de le développer. Dans le développement, il y a une composante qui s'appelle le raccordement et c'est dans ce cadre-là en fait, que nous intervenons pour Verso Energy.

Ce qui ne vous a pas échappé, c'est qu'on est actuellement dans une phase de transition énergétique ; cette transition énergétique, ces objectifs, c'est d'atteindre des niveaux de décarbonation, je dirais importants, ambitieux au niveau français, au niveau européen. Et donc pour les atteindre, un des leviers, c'est l'électrification d'un certain nombre d'usages. En particulier pour l'industrie, un des leviers c'est l'utilisation d'hydrogène et donc RTE accompagne les producteurs d'hydrogène dans ces objectifs de décarbonation et aussi de réindustrialisation du territoire français et en particulier ici du territoire du Warndt Naborien.

M. Michel ALBERT, Directeur de projet, GRTgaz 00:27:51

Bonjour, Michel Albert, directeur de projet chez GRTgaz. Vous m'entendez ? OK, donc GRTgaz, c'est le transporteur de gaz naturel historique en France. On a un réseau aujourd'hui de 32000 kilomètres. Demain, on vise à développer le transport d'hydrogène. Notre rôle, c'est de créer des infrastructures qui demain vont relier différents producteurs d'hydrogène à différents clients, consommateurs, consommateurs industriels, mobilité, sans distinction d'origine de production ou d'origine électrique, on raccorde tout le monde, tout le monde est traité de la même façon. Voilà.

Mme Camille PETIT, cheffe de projet Verso Energy 00:28:54

Alors maintenant, si on passe au projet CarlHYng. Avant de vous détailler le projet CarlHYng, je vais d'abord vous présenter le contexte dans lequel on évolue.

Il faut savoir que le bassin industriel, notamment de Thionville, Saint-Avold et au niveau Sarrois, est un bassin industriel dense, en pleine transition, ayant des forts besoins en hydrogène.

Le graphique du haut est issu d'une étude qu'a mené la Région Grand-Est auprès d'industriels et d'acteurs de la mobilité au niveau de l'écosystème Thionville Saint-Avold – donc ce n'est même pas un graphique qui s'applique au niveau de la région Grand-Est mais uniquement de l'écosystème côté français, Thionville-Saint-Avold. On peut voir, alors je ne sais pas si vous voyez bien les chiffres, mais à l'horizon 2030, ils annoncent que les besoins seraient entre 21

et 25 000 tonnes d'hydrogène par an pour desservir l'industrie et la mobilité locale. Ça, c'est côté français.

Côté allemand, je vais juste parler d'un industriel qui est peut-être le principal, on va dire qui aujourd'hui est le principal consommateur identifié, c'est l'industriel sidérurgique Stahl Holding Saar, aussi appelé SHS basé à Dillingen, qui a des besoins colossaux en hydrogène. Vous avez à l'écran leurs prévisions de consommation à partir de 2027 jusqu'en 2030 et puis de 2030 à 2035. Donc à l'horizon 2030, ils prévoient environ 60000 tonnes d'hydrogène par an en termes de besoin, échelonnés au fil du temps.

Tous ces besoins mis bout à bout, on voit qu'à l'horizon 2030, on atteint à peu près ... (parce qu'il n'y a pas que SHS comme consommateur côté allemand, il y a également d'autres consommateurs industriels : vous en voyez certains donc Villeroy et Boch ou HDF) ... Mis bout à bout, tous ces besoins à l'horizon 2030, aujourd'hui tel qu'identifiés, feraient à peu près 95000 tonnes d'hydrogène par an. Et encore, tous les industriels ne se sont pas manifestés, il y en a d'autres qui étudient encore s'ils doivent se décarboner par l'électricité, par l'hydrogène, et cetera. Donc ces besoins sont aujourd'hui juste une estimation non exclusive.

Par ailleurs, ces besoins seraient amenés à évoluer de façon on va dire exponentielle parce que dès 2035, les estimations tablent sur environ 200 000 tonnes d'hydrogène par an en termes de besoin.

Juste pour faire la transition, en plus du fait que le bassin soit un bassin industriel dense avec de forts besoins, ce bassin a la chance de bénéficier d'un projet d'infrastructure de transport d'hydrogène qui s'appelle MosaHYc.

M. Bertrand NONDIER, Directeur de projet, GRTgaz 00:31:43

Bonjour Bertrand Nondier, Directeur de projet GRTgaz.

C'était pour aborder en fait le sujet de MosaHYc dont un certain nombre d'entre vous ont déjà entendu parler je pense. C'est une infrastructure de transport d'hydrogène et c'est un ouvrage principalement orienté sur la conversion d'ouvrages existants. C'est-à-dire qu'on a 100 km de canalisations au total, dont 70 km de canalisation existante, partagées entre GRTgaz, Encevo et Creos. Encevo, c'est le transporteur luxembourgeois et Creos, c'est le transporteur allemand.

Le projet sur les réseaux neufs, c'est :

- deux fois 3 km de canalisation qui sont plutôt réparties sur les communes de Creutzwald et Diesen
- et une canalisation d'un diamètre un peu plus important sur la commune de Bouzonville qui permettra d'envisager une évolution du réseau. C'est-à-dire un renforcement plutôt par l'Ouest avec de la production massive sur Thionville et puis une extension de réseau, ou un renforcement du réseau, qui viendra à partir du Sud, puisque l'électricité ou l'hydrogène seront en grande partie produit par les territoires du Sud qui bénéficient d'infrastructures de production électrique qui sont en lien avec le développement durable, notamment des champs éoliens et des champs photovoltaïques.

Le projet de MosaHYc repose sur la modification d'un certain nombre d'installations existantes et la création de deux installations de surface, plutôt des interfaces, qui permettront de recevoir l'hydrogène produit en partie sur le territoire allemand.

Une interface un peu plus importante est envisagée sur la commune de Bouzonville, qui ramènera l'hydrogène sur la partie allemande, puisque là pour le moment on a un principal consommateur qui s'appelle SHS, qui est un sidérurgiste, et après il y a une évolution de toute manière admissible du réseau et on attend qu'un certain nombre de producteurs, enfin de consommateurs pardon, se fassent connaître pour l'évolution du réseau et de toute manière, on garde notre quand même position de transporteur, c'est à dire c'est relier les consommateurs aux producteurs et vice versa. Voilà.

Ça, c'est une évolution, en fait, voilà, vous avez un petit un petit schéma qui représente l'écosystème MosaHYc à ce jour avec les différents producteurs et consommateurs. Et je vous

invite de toute manière, si ça vous intéresse un peu plus particulièrement cette partie-là, c'est de vous rendre sur Internet, vous tapez *Grande Region Hydrogen* -sans e, hydrogène sans e- et vous tomberez en fait sur le groupement d'intérêts européens qui a été initié par GRTgaz et les producteurs, enfin les transporteurs allemands et luxembourgeois auxquels se sont joints les différents producteurs d'hydrogène à ce jour et les différents consommateurs, voilà.

M. Victor LEVY FREBAULT, directeur du développement Verso Energy

00:35:00

Quelques mots sur notre projet maintenant.

Notre projet de production d'hydrogène est sur la commune de Carling, à proximité immédiate du réseau MosaHYc. L'idée est de répondre aux différents besoins qui sont de 95 000 tonnes d'hydrogène par an, comme ça vous a été dit, et de répondre à une demande croissante, notamment de SHS qui est situé à Dillingen.

Notre projet se déployera en trois phases :

- La première phase, c'est une première unité de production d'hydrogène entre 2027 et 2028.
- Une deuxième unité d'hydrogène qui serait construite et prête à l'horizon 2029,
- et enfin une troisième à l'horizon 2030.

L'idée, c'est que chacune de ces trois unités soit de taille similaire, c'est-à-dire produise environ 17000 tonnes d'hydrogène par an et par unité.

Alors ce projet, il faut le comprendre aussi, est un projet d'une coopération franco-allemande. C'est le mariage entre Verso Energy et différents acteurs :

- Siemens Energy qui va fabriquer les électrolyseurs et opérer l'unité de production
- le groupe Tellos qui prendra une partie des travaux de la construction et qui sera engagé dans la partie exploitation et maintenance.

Verso Energy sera en charge de développer le projet, le financement et gérer les installations.

Quelques mots sur Verso Energy.

Verso Energy a été cofondé par Xavier Caïtucoli et Antoine Huard.

Xavier Caïtucoli était l'ancien Président Directeur Général de Direct Energie, qui a été vendue pour environ 2 milliards d'euros à TotalEnergies en 2018. Suite à cette vente, Xavier Caïtucoli a souhaité recréer une autre entité qui s'appelle Verso Energy et qui contient plusieurs membres de Direct Energie, dont moi. J'étais l'ancien Directeur du développement thermique des centrales thermiques du groupe Direct Énergie.

Il s'est associé avec Antoine Huard, qui est un ancien de Générale du solaire.

On a parmi nos actionnaires, différents actionnaires solides :

- le groupe Crescendix, qui est la holding de Xavier Caïtucoli,
- le groupe Eiffel qui gère plus de 5 milliards d'euros d'actifs et qui est détenu par Jacques Veyrat, un investisseur français,
- AMS capital, qui est détenu par Jean-Paul Bize,
- et NJJ Holding détenue par Xavier Niel, aussi fondateur de Free.

Verso Energy, c'est trois activités complémentaires :

La première brique, c'est la production d'hydrogène, hydrogène renouvelable. Pour produire de l'hydrogène renouvelable, il faut des moyens de production renouvelables, dont le photovoltaïque. Nous développons par nous-mêmes et nous construisons par nous-mêmes nos actifs non renouvelables sur tout le territoire français. Nous faisons plusieurs gigawatts de production de centrales solaires.

A ces centrales solaires vont être ajoutées des batteries qui vont permettre d'augmenter le productif de ces unités de production renouvelables, tout cela pour alimenter notamment la production d'hydrogène.

Maintenant quelques mots sur le groupe Siemens Energy. Houcine si tu veux bien.

M. Houcine HAMDI, Directeur du développement des activités de Siemens Energy France 00:38:11

Bonsoir à tous, je suis Houcine Hamdi. Je suis le Directeur du développement des activités de Siemens Energy en France.

En quelques mots, Siemens Energy en France, c'est à peu près 2000 personnes. On est des spécialistes des technologies utilisées dans l'énergie, en particulier la production électrique, qu'elle soit renouvelable avec des turbines éoliennes ou conventionnelle, mais aussi la transmission électrique et les solutions qui sont mises en œuvre aujourd'hui, notamment dans le cadre de la transition énergétique et la décarbonation de l'économie. Et donc on a développé depuis maintenant un certain nombre d'années des technologies qui visent à produire de l'hydrogène.

Vous voyez à l'écran, au fond, l'historique qui aujourd'hui construit et montre la manière dont la technologie Siemens Energy dans l'hydrogène s'est développée. En réalité, toute l'histoire a commencé dans les années 1970, à l'époque où le groupe approvisionnait et fournissait des piles à combustibles à hydrogène, donc qui permettaient de produire de l'électricité à partir d'hydrogène pour équiper les sous-marins allemands, sous-marins nucléaires avec des systèmes de propulsion alternatifs, et donc cette technologie de pile à combustible à hydrogène fonctionnait sur une technologie à membrane et quelques années plus tard, dans les années 1990, on dit à partir de 1995, cette technologie de pile à combustible à membrane a été convertie dans la technologie réciproque, la technologie d'électrolyse à membrane qui s'appelle la technologie PEM et qui vise à utiliser cette fois-ci l'électricité et faire l'électrolyse de l'eau pour produire de l'hydrogène et de l'oxygène comme ça a été précisé tout à l'heure. Donc, depuis 1995, nous développons cette technologie et cette technologie d'électrolyse membrane avec un nombre de tests très très important qui ont été réalisés et ça nous a amené à partir de 2011, à présenter et à installer des technologies d'électrolyse commerciales sur le marché.

Donc depuis 2011 jusqu'à aujourd'hui, on a développé trois familles d'électrolyseurs à membrane qui s'appelle le *Silyzer*. Et ces technologies aujourd'hui, elles équipent un certain nombre d'usines dans le monde. La première famille, le *Silyzer 200*, est installé dans plus de 12 pays dans le monde et donc alimente des unités de production d'hydrogène aujourd'hui, qui sont en fonctionnement pour certaines d'entre elles, depuis 2014. Donc, on commence à avoir un recul important sur l'usage de ces technologies et plus récemment, on est passé à des tailles d'unités beaucoup plus importantes puisque comme ça a été décrit, le marché de l'hydrogène étant en énorme croissance, les potentiels sont très très importants.

Ici, vous voyez une illustration de la taille des unités aujourd'hui que le groupe Siemens Energy contribue à développer dans le monde. Et donc il y a quelques années, en 2019, on était sur des unités de petite taille, à l'échelle du mégawatt et aujourd'hui on est, on parle d'unité en centaines de mégawatts.

Vous avez peut-être entendu parler très récemment de l'annonce de la construction d'une unité de production d'hydrogène en France, il s'agit du projet Normandy qu'on réalise avec Air Liquide qui est partenaire de Siemens Energy et donc cette unité va permettre de produire 200 mégawatts, notamment pour décarboner les usages des raffineries et la raffinerie de Normandie. Donc, c'est un projet qui est actuellement en phase d'exécution, mais si je reviens un petit peu en arrière, on a déjà un certain nombre d'unités qui sont, comme je l'ai dit, en exploitation. On a des unités qui sont les unités en Allemagne, à Oberhausen qui sera mise en production début d'année prochaine, une unité de 20 mégawatts ou 17,5 mégawatts pour être précis et puis deux unités de 50 et 70 mégawatts qui seront mises également en service l'année prochaine.

Donc c'est tout à fait concret. Il ne s'agit plus de concepts de développement, mais de choses qui sont, comme je l'ai indiqué tout à l'heure, déjà mises en exploitation depuis un certain nombre d'années et de très grandes unités maintenant qui arrivent sur le marché. Et pour réussir à construire ces unités qui, comme je viens de l'indiquer, sont de taille de plus en plus importante, il est fondamental de pouvoir avoir des appareils industriels qui vont permettre de

produire ces technologies et de pouvoir les installer pour répondre aux besoins des différents clients.

Et là vous voyez un slide qui montre aujourd'hui où se trouvent et comment se déroulent nos appareils de production. Il y a à peu près 2 ans ou 2 ans et demi, on a décidé avec le groupe Air liquide donc Siemens Energy et Air Liquide, de réaliser ensemble une coentreprise, une *joint-venture* en anglais et cette coentreprise, elle vise à investir donc dans une usine qui est une usine franco-allemande puisque le groupe français et le groupe allemand co-investissent ensemble pour produire des stacks d'électrolyse à très, très grande échelle. Donc vous voyez ici notre unité d'électrolyse, de production de stacks d'électrolyse qui aura cette année, qui va démarrer en novembre avec une capacité annuelle d'un gigawatt de production et qui va voir sa production annuellement augmentée d'un gigawatt par an pour atteindre 3 gigawatts de production de stack par an. Donc ça cette unité, comme je le dis, elle sera ouverte. Cette usine de production franco-allemande, elle sera ouverte à partir de novembre, donc dans quelques jours, la cérémonie officielle en 8 novembre et puis à partir de là, tous ces stacks d'électrolyse vont être assemblés en système tels que vous voyez à l'écran et ces systèmes vont pouvoir être assemblés dans les pays où on réalise les projets.

Par exemple, tout à l'heure, je parlais du projet Normandy qu'on réalise avec Air Liquide en France. Eh bien, les systèmes vont être complètement, les stacks vont être complètement assemblés en France, donc on a un partenaire, une PME française qui se développe aujourd'hui dans des lignes de production pour réussir à réaliser cet assemblage de systèmes et pouvoir les installer chez nos clients français.

Voilà donc on est fondamentalement investis dedans. Il y a une chose importante à dire, c'est que même si les chiffres que vous voyez à l'écran ont une capacité annuelle de 1 gigawatt jusqu'à 3 gigawatts de production en 2025 peuvent sembler importants tout à l'heure dans la présentation qui a été faite, on a vu que les besoins français sont estimés au niveau national, à Horizon 2030 à peu près 6,5 gigawatts, les besoins européens à 40 gigawatts et les besoins mondiaux à peu près 3 fois plus que ça. Donc ce sont des quantités gigantesques et énormes. Et si aujourd'hui vous faites la somme de toutes les usines, tous les appareils de production dans le monde en face de cette demande, les appareils sont sous dimensionnés. La demande est beaucoup plus importante que l'offre. Donc il est en ce qui nous concerne, et c'est les dialogues qu'on a notamment avec nos partenaires, s'assurer et veiller à ce que les capacités de production soient identifiées à l'avance, idéalement soit réservées pour être sûr qu'on soit en mesure de servir ces projets. Et ça, c'est vraiment un élément fondamental. C'est vrai pour les électrolyseurs, mais c'est également vrai pour un certain nombre d'équipements qui sont utilisés dans ces usines, je pense par exemple aux équipements électriques, c'est vraiment un point majeur, c'est vrai pour la technologie, mais c'est également vrai pour les ressources en bureau d'études et donc il est fondamental de mobiliser des équipes et c'est ce qu'on a fait sur le projet CarlHYng, mobiliser des équipes pour pouvoir très en amont, travailler sur les études et veiller à ce que voilà, ces capacités-là soient rendues disponibles si on veut que ces projets deviennent concrets.

Mme Camille PETIT, cheffe de projet Verso Energy 00:45:55

Merci aussi. Alors moi je vais vous faire le point rapidement sur le terrain. Le terrain envisagé pour le projet CarlHYng est idéal. Dans le sens, il est déjà artificialisé dû à une exploitation industrielle déjà présente. Et il a sur son site l'ensemble des infrastructures nécessaires au bon fonctionnement du projet. En effet, le réseau MosaHYc passe sur le terrain envisagé pour le projet. Le réseau d'eau passe également sur le terrain, ce qui facilite grandement les raccordements. Par ailleurs, le poste haute tension à partir duquel sera alimenté le projet est situé à moins de 3 km. Voilà donc pour tous ces éléments, le terrain est vraiment parfait, idéal. Vous avez à l'écran une esquisse de à quoi ressemblerait le projet une fois mis en service. Cette esquisse a été réalisée par un cabinet de Saint-Avold qui s'appelle Espace Architecture. Et comme vous le voyez, on est sur des bâtiments qui font à peu près 15 mètres, 20 mètres maximum de hauteur.

Maintenant, vous avez le schéma d'implantation, enfin le plan d'implantation du projet à l'horizon 2030. L'horizon 2030, c'est une fois que l'entièreté des phases seront déployées. Vous noterez - alors je ne sais pas si vous voyez le laser, sinon je vais me lever - donc vous avez donc le schéma d'implantation ici à l'horizon 2030, une fois que l'entièreté des phases seront déployées. Qu'est-ce qu'une phase ? Une phase finalement, donc, voici une première phase. Voici une deuxième phase et voici une troisième phase ici.

Dans une phase, vous comptez un bâtiment d'électrolyse mais également des auxiliaires pour le bon fonctionnement de ce bâtiment d'électrolyse. En effet, l'eau en entrée a besoin d'être déminéralisée. D'où la présence d'une unité de déminéralisation et en sortie de l'unité de d'électrolyse, l'hydrogène a besoin d'être compressé, d'où les unités de compression que vous voyez ici. Par ailleurs, comme tout procédé industriel, il y a besoin d'un peu de refroidissement, d'où la présence d'unités de refroidissement ici, répliquées trois fois parce que trois phases. Par ailleurs, vous avez également sur site la présence d'un poste de transformation électrique client du coup, qui accueillera le câble depuis le poste haute tension de Saint-Avold ainsi qu'un bâtiment administratif ainsi que voilà, un bassin d'orage et bassin d'infiltration.

M. Victor LEVY FREBAULT, directeur du développement Verso Energy

00:48:45

Quelques mots concernant les contraintes environnementales : Donc comme tout projet d'hydrogène, on est consommateur d'eau. Donc pour la phase 1 que vous a décrite Camille, on consommerait environ 36 m³ heure et en fonction des différentes phases jusqu'à la phase 3, on monterait à 110 m³ heure, ce qui engendrerait un rejet d'eau de l'ordre de 30 m³ heure. La capacité électrique au niveau du poste électrique de Saint-Avold a été entièrement réservée. Nous disposons aujourd'hui de 400 mégawatts de capacité pour réaliser ce projet. Il faut savoir que ce projet n'est pas classé Seveso. Il n'est pas classé Seveso parce qu'on évacue directement l'hydrogène par pipe, par canalisation sur le réseau MosaHYc, il n'y a pas d'émission atmosphérique. Simplement ce que l'on rejette à l'atmosphère, c'est de l'oxygène. Il n'y a pas de création de poussière, il n'y a pas d'odeur et il n'y a pas de création de trafic routier. Il faut savoir aussi que ça va éviter, ce projet va permettre d'éviter plus de 13 millions de tonnes de CO₂ sur 30 ans qui est la durée de vie de ce type d'installation.

En termes de retombées économiques, donc en phase chantier, ce qu'on peut voir sur ce type de projet c'est qu'il y aurait plus de 300 personnes qui travailleraient dans les bureaux d'études en ingénierie et sur site pendant 3 ans. Et ça mobiliserait aussi pendant les 6 derniers mois environ 500 personnes.

En phase d'exploitation, ce type de projet crée environ 20 emplois pour la phase 1, à 40 emplois directs pour la phase 3. Évidemment, comme on a besoin d'une maintenance assez forte, ça va aussi générer ce qu'on appelle des emplois indirects qui vont être créés chez les sous-traitants qui vont réaliser la maintenance de l'installation. Donc on parle pour ce type de projet de 30 à 40 emplois indirects.

Il y aura évidemment des postes différents, des agents de maintenance, des postes d'exploitation, une direction et une administration, des gardiens et l'entretien du site. L'investissement pour ce type de projet, de ce qu'on a réalisé, c'est environ un peu plus de 450 millions d'euros qui intègrent les raccordements électriques, la connexion au réseau MosaHYc, le terrain et les installations.

Aujourd'hui, les soutiens au projet sont nombreux. On a eu un soutien du ministère de la Transition énergétique. Le gouvernement en général nous a soutenu aussi via le ministère de l'Industrie. On a aussi le gouvernement allemand qui nous soutient et puis évidemment, la région Grand Est qui nous soutient avec la Casas. Et le maire de Carling bien entendu. Je vous remercie.

Le calendrier du projet : Alors il faut savoir que pendant la première année, donc toute l'année 2023, on a travaillé sur le permis de construire et le dossier ICPE. C'est un projet en général qui prend une bonne année pour être constitué et ce dossier, on va le déposer début d'année prochaine, au premier trimestre, entre janvier et février. Et évidemment, comme je vous l'ai dit au début, on va tenir compte de l'ensemble des remarques de la concertation.

Cette concertation va continuer aussi pendant la phase d'instruction du dossier. Les garants vont continuer d'observer évidemment le débat et l'année 2024, c'est l'année pendant laquelle on va instruire notre dossier pour obtenir notre permis de construire et notre autorisation d'exploiter au titre des ICPE fin d'année 2024, début d'année 2025. Milieu d'année 2025, on va lancer la construction de la phase 1 qui va durer environ 2 ans à 2 ans et demi, ce qui fait que fin 2027-2028, la première tranche, la première unité de production d'hydrogène, sera mise en service.

En parallèle évidemment, il y aura la connexion au réseau RTE qui sera réalisé par RTE évidemment, et la connexion au réseau MosaHYc qui sera réalisée par GRTgaz. Ces connexions seront dimensionnées directement pour les 3 unités et les 3 phases, ce qui fait qu'il n'y aura pas besoin de revenir sur ces raccordements pour les autres unités qui seront construites, par contre elles, pour la 2e fin 2028-début 2029 et la dernière début 2030. Voilà ce qu'on voulait dire sur le projet. Maintenant, on vous propose un temps d'échange.

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 00:52:56

Effectivement, merci d'avoir été patient pendant cette première présentation. Juste avant de lancer le temps d'échange, je voudrais juste faire un petit sondage à main levée pour savoir qui est dans la salle, très rapidement. Est-ce que d'abord les représentants des collectivités locales, élus ou services peuvent lever la main s'il vous plaît ? OK, on en voit quelques-uns. Est-ce qu'il y a des représentants d'associations ? Environnementales ou de riverains ? Apparemment non. Est-ce qu'il y a des représentants salariés d'entreprise ? Merci.

Merci pour ces sondages. Donc voilà, je vais prendre des salves de trois questions. Est-ce qu'il y a une première personne qui souhaite se lancer ?

Monsieur. On va vous apporter un micro. Je vous inviterai à vous présenter aussi, si possible, s'il vous plaît.

Question #1 : M. Alain BRECHBUHL, GazelEnergie 00:53:48

Bonjour, je me présente Alain Brechbuhl de GazelEnergie. Alors j'aimerais bien voir le point sur l'environnement. Vous parlez, ...comment dire, de ... comment vous expliquez ça ? Le périmètre de sécurité quoi - je suis en train de perdre mes moyens, c'est parce que je n'ai pas l'habitude d'avoir un micro en main. Mais voilà, vous, vous dites que les premières maisons sont à 400 mètres du projet, de votre projet ; alors que c'est faux parce que les premières maisons, de l'autre côté si vous traversez la route, les premiers jardins, les premières maisons sont à 100 mètres quoi. Donc est-ce que vous avez prévenu ces personnes ? Est-ce que vous en avez déjà discuté ? Et voilà. Et puis on aimerait savoir un petit peu si vous avez vu, pris en compte le cercle de sécurité quoi.

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 00:54:45

Merci. Est-ce qu'il y a une autre question ? Monsieur, je vous en prie. On va vous apporter un micro. Oui, pardon, je ne vous ai pas.... Oui, je vous en prie.

Question #2 : M. Antonin ARNOUX, Directeur du site Emile Huchet 00:54:58

Merci Antonin Arnoux. Je suis le directeur du site Émile Huchet. Je me permets, je vais remettre un petit peu de contexte par rapport à ce qui se passe. Donc je travaille sur le site Émile Huchet depuis 4 ans. Je suis en charge notamment de son développement, transformer notre site, transformer notre site après la déconvenue qu'on a eue suite à l'annonce de la

fermeture du charbon il n'y a pas si longtemps que ça finalement, c'était en 2020 et il a fallu qu'on se réinvente. Il a fallu qu'on se réinvente rapidement et qu'on trouve une nouvelle histoire et une nouvelle ère industrielle à notre site- site emblématique bien entendu de ce territoire. On l'a transformé, on recrée des emplois bien entendu sur la durée et on s'inscrit dans ce qui est notre territoire et pour l'avenir de nos jeunes et de nos salariés.

Dans ce contexte-là, on développe un projet qui s'appelle Emil'Hy. C'est un projet de production d'hydrogène qui est concurrent au projet qui vous est présenté ce soir.

Alors pourquoi concurrent ? J'entends dire de certains élus qu'on soutient tous les projets. Oui, vous pouvez soutenir tous les projets industriels à condition que ces projets-là aient une raison d'être sur le long terme. Aujourd'hui, il n'y a pas la place pour deux projets d'hydrogène sur notre territoire. Le *pipe* est trop petit pour deux projets de 200 et 300 mégawatts, très clairement, et je laisserai GRTgaz nous expliquer comment ils peuvent transporter plus de 60 000 tonnes par an sur ce *pipe*-là et le client Saar Stahl a besoin à 2027 de 20 000 tonnes, il le dit et à Horizon 2030, de 50 000 tonnes d'hydrogène. Et il décide bien entendu, c'est un client allemand, il va travailler sur différents fournisseurs et il n'y aura qu'un seul fournisseur français. Il nous l'a dit. Ce client allemand, on le connaît depuis 4 ans puisque nous avons initié l'histoire du projet Emil'Hy en 2020. J'en ai été à l'initiative avec le premier colloque franco-allemand qui a rassemblé GRT gaz ici présent et Saar Stahl.

Cet engagement, il est aussi celui de l'État et des collectivités à travers la signature d'un Pacte de territoire qui s'est signé ici-même en 2020. Dans ce Pacte de territoire, l'État s'engage à soutenir les projets de réindustrialisation portés par GazelÉnergie pour sauver l'emploi et bien entendu créer l'avenir d'un site voué à l'échec après la fermeture du charbon. Cet avenir, on le crée et on a l'engagement, on a l'engagement de l'État qui soutient dans une fiche action du projet de territoire, les études du projet Emil'Hy, des études d'ingénierie détaillées qu'on a déjà réalisées et on a également le soutien des collectivités.

Je remercie bien évidemment la Casas dont son président s'est engagé personnellement à nous soutenir. Et on vient de gagner avec lui le trophée du meilleur projet de territoire hydrogène en France. Et je salue également la présence du président du Warndt, Monsieur Dastillung qui soutient également la revitalisation du site Émile Huchet.

Ce site Émile Huchet, c'est beaucoup d'investissements. Ce sont des investissements massifs qui sont portés sur le site sur 80 hectares. C'est plusieurs centaines d'emplois que nous projetons de créer à horizon 2027. C'est historique, c'est historique d'être en capacité après 4 ans d'annonce de fermeture du site d'avoir la possibilité de pouvoir recréer ces emplois à si court terme.

Donc grâce à notre stratégie de réindustrialisation du site autour des énergies vertes, aujourd'hui, on libère du foncier. Vous l'avez vu avec le démantèlement des tours aéro réfrigérantes. On accueille des industriels étrangers : Circa, c'est plus de 50 emplois qui vont être créés dès l'année prochaine sur le site. On favorise la décision d'un projet comme Parkes de venir en Moselle : Grâce à notre offre d'énergie verte, c'est plus de 250 emplois qui vont être créés en 2027 sur le foncier des cokes de Carling.

Et bien entendu, je remercie aussi nos salariés, nos salariés du groupe 6 qui ont été d'une fiabilité incroyable, qui ont su passer les épreuves de : Vous devez partir, vous revenez, on a besoin de vous, le réseau a besoin de vous. On l'a tenu, on a été disponibles à 100% quand le réseau a eu besoin de nous l'année dernière et on continuera à être disponibles pour le réseau français.

Nous sommes des professionnels, nous sommes crédibles et nous sommes des industriels avec un passé industriel d'énergéticien de plus de 70 ans d'histoire. Donc ce qu'on va vous dire ce soir, c'est crédible. Donc Émile Huchet, bien entendu, c'est un foncier industriel qui est déjà équipé. Nous avons un raccordement directement à RTE. Pas besoin de turpitude sur par où on va passer et quelle ligne électrique on va recréer. On l'a déjà. Le poste GRT Gaz, le poste, le bout du *pipe* MosaHYc est déjà sur notre site.

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 01:00:22

Monsieur, est-ce que je peux vous inviter à...

Question #2 : M. Antonin ARNOUX, Directeur du site Emile Huchet
01:00:24

Oui je finis. Oui, oui mais je replace le contexte, non, non, mais c'est très important je pense.

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 01:00:29

C'est juste pour faire circuler la parole.

Question #2 : M. Antonin ARNOUX, Directeur du site Emile Huchet
01:00:30

Oui je sais. Mais je pense que c'est important que tout le monde ait une bonne idée de ce qui se passe ici. Donc tout ça bien entendu donne des idées à certains opportunistes. Donc Mesdames, Messieurs les élus et Mesdames, Messieurs. Pourquoi voudriez-vous soutenir un projet comme Verso qui s'installe sur un foncier qui n'est aujourd'hui pas classé industriel ? Pourquoi voudriez-vous soutenir un projet comme Verso qui aujourd'hui n'a pas de raccordement électrique ? Qui va aller demander à l'État de soutenir un raccordement d'utilité publique qui sera payé par le contribuable alors que tout est déjà prêt sur le site Émile Huchet ?

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 01:00:52

Monsieur, je vais vous inviter à conclure s'il vous plaît.

Question #2 : M. Antonin ARNOUX, Directeur du site Emile Huchet
01:00:55

Et pourquoi vous iriez, pourquoi vous iriez soutenir des développeurs parisiens depuis leur bureau des Champs-Élysées opportunistes qui n'ont aucune attache locale, qui n'ont aucune ambition et d'engagement local à long terme sur notre territoire ? Ils sont arrivés ce matin en train et repartiront demain matin en train.

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 01:01:25

Je vais laisser du coup l'équipe de Verso Énergie et ses co-maîtres d'ouvrage répondre.

Question #3 : M. Fabien KARAMOL, GazelEnergie 01:01:32

J'ai juste une question que je voulais poser tout à l'heure, si c'est possible. Monsieur Karamol de GazelEnergie. Le client principal de vos 3 tranches, c'est qui ?

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 01:01:45

Question bien notée. Je vais laisser vos interlocuteurs de Verso répondre maintenant.

Mme Camille PETIT, cheffe de projet Verso Energy 01:01:51

Alors juste, quelle était la première question parce qu'après 20 minutes, j'ai un peu oublié ?

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 01:01:54

C'était finalement sur la prise en compte dans le périmètre de sécurité de maisons qui seraient plus proches que 400 mètres.

Mme Camille PETIT, cheffe de projet Verso Energy 01:02:00

D'accord.

M. Victor LEVY FREBAULT, directeur du développement Verso Energy 01:02:01

La zone de danger quoi.

Mme Camille PETIT, cheffe de projet Verso Energy 01:02:03

Tout à fait. Alors sachez que l'hydrogène, enfin, ça a été rappelé tout à l'heure, l'hydrogène, c'est un gaz qui est maîtrisé depuis plus de 60 ans dans l'industrie. Donc le risque est maîtrisé j'ai envie de dire. D'ailleurs, ce sera l'occasion pour moi de vous inviter à vous rendre à l'atelier thématique sur la maîtrise des risques industriels qui a lieu le 22 novembre pour en savoir un petit peu plus donc, d'une part ; et aujourd'hui donc, on développe des études, notamment une étude de danger qui rassemble l'ensemble des éléments pouvant vous être mis à disposition si vous souhaitez avoir plus d'informations à l'aube de l'enquête publique. Aujourd'hui, nous sommes en phase d'étude. Et...

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 01:02:46

Je vous en prie, laissez-les terminer, je vous prie. Je vous redonnerai la parole ensuite.

M. Victor LEVY FREBAULT, directeur du développement Verso Energy 01:02:49

En fait, on a déjà fait quelques études et on conclut au fait qu'il n'y a strictement aucun danger pour les riverains. Et donc on prépare ces éléments-là dans le cadre de notre dossier ICPE qui sera soumis début janvier. Le projet n'est pas classé Seveso. Il n'y a aucun risque par rapport au projet. Tout est évacué dans la canalisation et donc vous aurez ces éléments-là qui seront présentés l'année prochaine à l'enquête publique. Mais déjà, on a réussi à étudier suffisamment près le projet, il n'y a strictement aucun danger pour les riverains. Je ne sais pas si ça répond à la question.

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 01:03:23

On avait des questions aussi qui avaient trait au diamètre du pipeline : Est-ce qu'il permettrait d'évacuer l'hydrogène et est-ce qu'il est compatible avec le projet ?

M. Michel ALBERT, Directeur de projet, GRTgaz 01:03:30

Je voudrais seulement répondre à la partie en fait, étude de danger puisque nous aussi nous sommes soumis à des autorisations et dans le cadre en fait du dossier d'autorisation de construire et d'exploiter, nous avons un volet sur les études de danger. Là, on a mené en fait une étude environnementale ou une analyse environnementale de la canalisation existante qui est d'une pression maximale de service de 46 bars. Je ne vais pas rentrer trop dans les détails mais justement pour coller en fait dans les mêmes bandes d'effets ce qu'on par rapport aux enjeux humains, on baisse en fait la pression d'exploitation en fait de la canalisation en hydrogène pour coller en fait sur les mêmes bandes d'effets par rapport aux enjeux humains et les mêmes enjeux sur les milieux humains ou les milieux naturels, voilà.

Donc ça passe par l'intermédiaire d'une étude de danger de toute manière.

(Intervention hors micro en salle)

M. Michel ALBERT, Directeur de projet, GRTgaz 01:03:45

Pardon ? On envisage à 28 bars.

(Intervention hors micro en salle)

M. Michel ALBERT, Directeur de projet, GRTgaz 01:03:49

Pardon ?

Nous échangeons avec la DREAL, mais aussi la DGPR et le BSER qui sont les organismes régulateurs d'un certain nombre de sujets...Pardon ?

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 01:04:05

On va, on vous donnera la parole, Madame, je vous en prie, quelques instants. Est-ce qu'il y avait d'autres réponses à apporter sur le...

M. Michel ALBERT, Directeur de projet, GRTgaz 01:04:13

Alors juste pour préciser une chose. Il y a bien deux projets distincts. Donc il y a le projet MosaHYc qui est la conversion du pipeline existant et 2*3 km de canalisations et un autre projet qui est distinct. Bon, qui a le même planning mais qui est distinct qui est le raccordement, en tout cas pour GRTGaz qui est le raccordement de Verso sur le réseau MosaHYc. Donc il y a bien 2 projets aujourd'hui, nous, on est vraiment dans là pour parler du raccordement de Verso sur le pipeline MosaHYc et concernant la capacité aujourd'hui, Verso est venu voir GRTgaz pour réaliser une étude de faisabilité. À ce titre, nous réalisons cette étude. En termes de capacité, on est aujourd'hui sur 91000 normaux mètres cubes heure sur le pipeline et du moment qu'on n'a pas eu de contractualisation entre les différents producteurs et les différents consommateurs, on ne peut pas savoir si on est en saturation au niveau du réseau.

Et si demain, la capacité du réseau GRTgaz, on s'aperçoit qu'elle est insuffisante, si on a des producteurs, des consommateurs qui viennent, et bien derrière, GRTgaz ferait une étude de renforcement du réseau pour augmenter la capacité du pipeline.

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 01:05:30

Est-ce que côté Verso Energy vous souhaitez apporter d'autres réponses avant de redonner la parole à la salle ?

M. Victor LEVY FREBAULT, directeur du développement Verso Energy 01:05:33

Je voudrais dire et surtout, je ne voudrais pas qu'il y ait désinformation pendant la concertation. Je suis désolé Monsieur, quand vous dites que SHS annonce qu'il y a deux Allemands qui vont être retenus avec un Français, c'est absolument faux. C'est important que les gens le sachent. Non mais je vais, je vais laisser finir Monsieur.

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 01:05:49

On vous redonnera la parole au micro.

M. Victor LEVY FREBAULT, directeur du développement Verso Energy 01:05:50

Vous aurez un micro après. Ne vous inquiétez pas, vous aurez le droit de reparler. On en a pour encore 1 heure. On est tout à fait dans le débat et vous aurez droit aussi de revenir aux autres réunions. Mais je ne peux pas vous laisser dire quelque chose qui n'est pas vrai. Désinformer, ce n'est pas possible et ce n'est pas l'objet de la concertation. Autant vous dire ce qui est si vous n'êtes pas au courant. Donc je vous le dis parce qu'on a eu SHS encore hier. On a été au courant qu'il y avait des rumeurs comme quoi il y avait deux Allemands et un Français qui étaient retenus, donc c'est absolument faux. On a un mail à ce sujet et SHS nous a proposé tout simplement d'en informer ceux qui le souhaitaient s'il y en avait besoin. Donc je ne sais pas d'où vous tenez ça, mais ça m'intéresse parce qu'eux nous ont dit, qui tient ce genre de propos et est-ce que vous en avez connaissance. Nous, ce n'est absolument pas ce qu'ils nous disent, donc c'est important que les gens le sachent. Il n'y a pas aujourd'hui deux Allemands et un Français qu'ils ont retenus. Ils ont retenu quatre entités et il n'y a pas de règle là-dessus et ce n'est absolument pas leur objectif.

Par rapport aux remarques du fait que nous sommes parisiens. Alors vous savez, moi je viens de chez Direct Energie, j'ai passé plus de 15 ans là-bas. C'est une remarque que j'ai régulièrement entendue et je vais vous dire, moi, j'ai développé plusieurs centrales à gaz. Environ quatre pour le groupe Direct Énergie. A ces chaque centrale à gaz, on a créé environ une quarantaine d'emplois locaux. Et les gens étaient locaux après, donc c'est très facile de dire vous êtes un cabinet parisien. Lorsqu'on va créer les trois unités, il y aura des emplois locaux, de Verso Energie sur place. La dernière centrale que j'ai construite, c'est celle de Landivisiau : Il y a plus de 45 personnes là-bas. C'était Direct Energie qui l'a construite. Je peux vous assurer que l'ancrage local, il est extrêmement fort. On a maintenant, Direct Energie aussi avec la centrale de Bayet à côté de Vichy. Il y a plus de 45 personnes qui y travaillent. Après il y a eu Pont-sur-Sambre, après il y a eu Toul, plus de 45 personnes. Au total dans les territoires, Direct Energie avec un cabinet initialement effectivement parisien, a développé plus de 300 emplois dans les territoires. Donc je ne peux pas vous laisser dire ça aussi. Nous avons

plusieurs projets de production d'hydrogène partout en France et on va créer de l'emploi. Et ça sera dans les territoires. Merci beaucoup.

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 01:07:42

Alors je vais redonner la parole à la salle. Monsieur le Directeur, j'ai bien noté que vous souhaitiez reprendre la parole. Est-ce qu'il y a d'autres personnes avant vous ? Monsieur, mais on vous apporte le micro. Je vous en prie.

Question #4 : 01:07:58

Je voudrais poser une question par rapport au client. Est-ce que le client sur les trois phases est bien SHS ?

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 01:08:06

Bien noté. Est-ce qu'il y a une autre intervention en salle ? Monsieur ? Oui. Monsieur, vous pouvez relever la main pour qu'on vous voit bien. Voilà Madame, va vous apporter le micro. Bien sûr.

Question #5 : M. Cyrille MOUTH, Partenaire GazelEnergie 01:08:15

Bonjour. Cyrille Mouth, partenaire GazelEnergie. J'avais une petite question concernant vos électrolyseurs. Donc visiblement vous nous présentiez des électrolyseurs dans votre projet de marque Siemens. Donc il me semblait que c'était fabriqué en Chine, là visiblement, vous avez présenté autre chose. John Cockerill, visiblement, va en fabriquer à Aspach dans le Grand-Est. Pourquoi ne pas avoir choisi cette technologie ? Merci.

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 01:08:45

Merci et Monsieur le Directeur, je crois que vous souhaitez reprendre la parole.

Question #6 : M. Antonin ARNOUX, Directeur du site Emile Huchet 01:08:55

Merci. Écoutez, merci pour ce retour. Je voulais, je voulais réagir donc écoutez comme vous, nos clients nous ont indiqué qu'ils allaient avoir un panel de fournisseurs qui va être plutôt déséquilibré sur l'Allemagne par rapport à la France. Alors après qui dit vrai ? Je vous laisserai juger.

Sur la désinformation, vous êtes bien placé. Je vous remercie de me lancer sur ce sujet parce que j'avais oublié d'en parler. Bon, vous avez un beau dossier, une centaine de pages. Alors ce dossier, de ce qu'on comprend de la CNDP, il est censé être plutôt transparent sur tout ce qui se passe et vraiment parler des projets alternatifs. Alors au début, vous parlez un peu de l'écosystème local, de GazelEnergie ; alors vous parlez de la chaleur renouvelable, et cetera, mais vous omettez de parler quand même du projet ÉmilHY, et je pense que on en entend parler depuis bientôt 4 ans. Donc, si vous ne l'avez pas vu passer, j'en suis désolé et vous en reparlez encore à la fin dans les alternatives puisque vous omettez de d'écrire justement ce problème de concurrence vis-à-vis de la capacité du pipe et de la demande des clients SHS, voilà.

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 01:09:52

Merci Monsieur.

Question #6 : M. Antonin ARNOUX, Directeur du site Emile Huchet 01:09:55

Une simple remarque. Bien entendu, vous pouvez remettre des *pipes* en parallèle mais je ne suis pas sûr franchement que ça corresponde au calendrier 2027 de nos clients.

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 01:10:05

Merci Monsieur. Donc nous avions des questions, je ne sais pas dans quel ordre vous voulez les prendre mais sur voilà les projets alternatifs dans le dossier, sur la mention également des sur l'utilisation d'une technologie développée par John Cockerill localement, et puis également toujours une question sur les clients.

M. Bertrand NONDIER, Directeur de projet, GRTgaz 01:10:22

Je vais aborder en fait le sujet du réseau de transport. Le réseau de transport à l'origine le projet MosaHYc pour vous dire, c'était 10 000 m3. Enfin, c'était 2000 m3 à 10 bars qui partaient en fait de l'Allemagne vers la région des 3 frontières pour le Luxembourg, pour la décarbonation de la mobilité. On voit en fait qu'il y a une évolution quand même du projet MosaHYc. Mais je vous rappelle quand même qu'on est tributaire d'une contractualisation entre les producteurs d'hydrogène et les consommateurs puisque nous nous sommes transporteurs. Majoritairement, on a un peu la même, la même fonction que RTE. On a des clients, des distributions publiques, des producteurs et des consommateurs, y compris consommateurs industriels. Poser une canalisation, en fait, ça s'étudie. Voilà. Mais tant qu'il n'y aura pas une contractualisation entre les producteurs et le consommateur, comme disait Michel Albert, on aura du mal en fait, à évoquer un sujet de saturation ou pas du réseau.

On a une capacité de transport de 91000 m3 heure à terme. Par contre, après l'évolution du réseau, il se fera et on verra bien ce qu'il faut mettre en œuvre si ça passe par un renforcement du réseau. Je vous rappelle en fait la dimension de MosaHYc. En fait, au départ, c'est une dimension un peu de démonstrateur pour démontrer qu'on peut convertir des réseaux de transport de gaz naturel et donc ce projet de démonstrateur a une dimension aussi industrielle. Donc s'il y a besoin de faire un renforcement et de prévoir en fait des capacités supérieures, et bien on étudiera en fait les solutions à mettre en place.

M. Victor LEVY FREBAULT, directeur du développement Verso Energy 01:12:14

Merci. Alors juste pour finir, sur la discussion de Monsieur à la suite de GRTgaz quand vous dites que nous ne parlons pas du projet EmilHy - mais je ne sais pas si tu peux revenir sur les slides qui présentent - parce que c'est important qu'on sache. Peut-être que vous ne l'avez pas vu tout à l'heure, mais le projet ÉmilHY a été évoqué, donc on est totalement transparent là-dessus. Je vais vous le montrer pour que vous voyez bien et si tu peux revenir. Voilà est-ce que vous voyez écrit projet ÉmilHY ?

(Intervention hors micro en salle)

Ah dans le document des 104 pages ?

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 01:12:42

Ce n'est pas dans le document de concertation.

M. Victor LEVY FREBAULT, directeur du développement Verso Energy 01:12:44

On aurait oublié le projet ÉmilHY. Ecoutez très bien. Vous avez, vous avez peut-être raison alors, j'en suis ..

(Intervention hors micro en salle)

Mme Camille PETIT, cheffe de projet Verso Energy 01:12:56

Est-ce que je peux répondre ?

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 01:13:00

Allez-y. Allez-y Madame Petit.

Mme Camille PETIT, cheffe de projet Verso Energy 01:13:04

Le dossier de concertation a vocation à parler du projet CarlHYng. Pas de, pardon, pas parler du projet ÉmilHY. Il a été demandé par la suite à la remise de ce dossier CarlHYng aux garants de... Enfin, il a été demandé du coup via les garants, à ce que Verso parle également des autres projets. Mais ce n'est pas du tout une obligation des porteurs de projets de parler des projets concurrents.

M. Luc MARTIN, Garant 01:13:33

Oui, effectivement, je vous confirme que nous avons demandé que le projet GazelÉnergie soit évoqué et rajouté. Donc c'est pour ça qu'il n'est pas dans le dossier de concertation mais qu'il est sur cette présentation. Voilà et vous voyez qu'on en parle aujourd'hui très librement et que réponse sera apportée à chacune de vos questions. Enfin c'est c'était notre souhait quoi.

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 01:13:53

Monsieur, est-ce qu'on est-ce qu'on peut laisser la tribune répondre aux autres questions ? Enfin, Monsieur le garant d'abord.

M. Luc MARTIN, Garant 01:13:59

Pour les prise de parole, s'il vous plaît, pour les prises de parole, c'est important que vous attendiez d'avoir le micro de manière à ce que ce soit enregistré et que ça figure bien au

compte rendu de cette réunion qui sera publié sur le site Internet. Donc ne seront publiées que les paroles prononcées dans les micros. Le reste s'évapore.

M. Victor LEVY FREBAULT, directeur du développement Verso Energy
01:14:01

D'accord, alors je vais répondre. Je peux répondre à la question sur les 300 mégawatts et donc nous aujourd'hui, si c'est SHS qui va prendre tout le besoin ? Aujourd'hui, on a dimensionné un projet par rapport à la taille du terrain, pas par rapport à SHS, donc on fait trois unités de production d'hydrogène séparées dans le temps. Si SHS prend notre production tant mieux, mais s'il ne prend pas, on aura d'autres clients, on discute avec d'autres clients que SHS. Il n'y a pas que SHS qui veut l'hydrogène dans la zone et ce qu'il faut comprendre, c'est que si on avait fait qu'une unité de 100 mégawatts, qu'une seule unité de 200 m, on nous aurait fait le reproche. Si à terme, le terrain pouvait contenir 3 unités. Une étude d'impact, elle, doit inclure les impacts de l'ensemble du projet prévu dans sa réalisation. Donc on a voulu faire, on a voulu être transparent avec la population locale, on a voulu être transparent dans le cadre de notre procédure et de présenter l'impact maximum du projet. Si ça se trouve, il n'y aura qu'une seule unité. Peut-être qu'il n'y aura que deux unités, mais au moins on ne pourra pas nous avoir fait le reproche de ne pas avoir tenu compte de l'impact maximal, notamment par rapport au voisinage. Donc c'est dans ce cadre-là qu'on a présenté un projet. On peut faire trois unités, on présente trois unités, ça ne veut pas dire que les trois unités vont se faire.

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 01:15:21

Il y avait une autre question du coup sur le choix de la technologie de l'électrolyse de l'eau. Voilà pourquoi Siemens ? Pourquoi pas une autre comme celle de John Cockerill ?

Mme Camille PETIT, cheffe de projet Verso Energy 01:15:28

Alors tout à fait. Tout d'abord, ce n'est pas Siemens, c'est Siemens Energy. C'est important. Ensuite, comme vous le voyez, on est dans un dans un contexte binational franco-allemand pour l'occasion, avec des clients franco-allemands, un *pipeline*, enfin, je veux dire, une canalisation hydrogène franco-allemande. Dans notre réflexion, il me semblait aussi très intéressant de porter ce projet avec un couple franco-allemand, d'où la présence de Siemens Energy à nos côtés. Et vous avez vu en ce qui concerne notamment tout ce qui est le packaging des électrolyseurs, il peut tout à fait être réalisé en France et notamment dans le Grand-Est. Donc il y a aussi des enjeux locaux.

M. Victor LEVY FREBAULT, directeur du développement Verso Energy
01:16:07

La demande avait été faite si les électrolyseurs étaient faits en Chine. Est-ce tu veux répondre Hocine peut-être ? Je vous propose de répondre.

M. Houcine HAMDI, Directeur du développement des activités de Siemens Energy France 01:16:11

Merci beaucoup. Alors depuis l'origine, tous nos électrolyseurs sont fabriqués en Allemagne. Notre première usine était à Erlangen, en Bavière et à la nouvelle usine qui démarre est à Berlin. Nous n'avons jamais produit d'électrolyseur en Chine, contrairement à d'autres acteurs. L'acteur que vous avez cité lui par contre se fournissait en Chine, mais Siemens Energy jamais.

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 01:16:37

Je vais redonner la parole à la salle. Est-ce qu'il y a de nouvelles questions ou interventions ou avis ? Madame. Le micro arrive.

Question #7 : Mme Joëlle BOKOKO, GazelEnergie 01:16:54

Joëlle GazelEnergie, salariée GazelEnergie. Si j'ai bien compris, il n'y a pas d'impact sur l'environnement et qu'en est-il sur la faune et flore ? Les espèces protégées ? En avez-vous identifiées ? Il y en a ? Il n'y en aura pas ou c'est force tranquille, il n'y a rien ? Merci.

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 01:17:08

Merci. Est-ce qu'il y a une autre intervention ? J'avais vu une autre main se lever, mais Monsieur au 5e rang ou 6e, je ne sais plus.

Question #8 : M. Damien CABITA, GazelEnergie 01:16:54

Bonsoir Damien, salarié GazelEnergie. J'aimerais savoir ce qui va être fait avec les exploitants actuels du site sur lequel vous comptez-vous installer plus tard. Merci.

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 01:17:08

Merci et j'avais vu une main se lever dans le fond, tout au fond de la salle. Madame, le micro arrive.

Question #9 : Mme Chloé KIRSCH, GazelEnergie 01:17:16

Merci donc Chloé salariée GazelEnergie. Donc moi ma question c'était au sujet du coup de la taille des bâtiments. Vous dites que ce sont des bâtiments qui vont faire jusqu'à 15-20 mètres donc c'est à dire que c'est des bâtiments qui vont dépasser de la nature. Là actuellement on ne voit que la nature et donc là on verra des bâtiments et donc je voulais savoir pourquoi vous ne mentionnez aucun impact visuel dans votre étude, dans votre dossier pardon ?

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 01:17:42

C'est noté. Donc nous avons trois questions très précises sur la prise en compte et sur la présence éventuelle d'espèces protégées, sur la caractérisation de l'état initial finalement, faune-flore, également des questions sur le devenir de l'installation existante qui occupe actuellement le terrain envisagé. Et puis une question sur la taille des bâtiments et sur son impact visuel potentiel.

M. Victor LEVY FREBAULT, directeur du développement Verso Energy
01:18:03

Alors je vais rappeler déjà pour la partie faune-flore que le terrain est déjà artificialisé. Il y a une activité actuellement qui utilise plusieurs salariés. Il y avait une question qu'allait devenir ces salariés ? Donc ces salariés seront recasés dans le groupe Tellos, replacés pardon dans le groupe Tellos, c'est déjà prévu.

(Intervention hors micro en salle)

M. Victor LEVY FREBAULT, directeur du développement Verso Energy
01:18:26

Pardon, je. C'est c'est, excusez-moi. Vous avez replacé.

M. Luc MARTIN, Garant 01:18:35

Oui, non, je rappelle que la prise de parole c'est via le micro, sinon ce n'est pas enregistré donc ce ne sera pas au compte-rendu.

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 01:18:43

Bon, poursuivez dans vos réponses

M. Victor LEVY FREBAULT, directeur du développement Verso Energy
01:18:45

Alors donc par rapport à la faune-flore donc il faut savoir que le site est déjà industrialisé. Nous faisons une étude faune-flore actuellement. C'est une étude qui dure un an. Donc elle se finira en janvier prochain. À ce jour, il n'y a pas eu encore d'éléments probants sur la faune et la flore. Si jamais il y en avait, on le traitera. Il faut savoir que le site fait plus de 40 hectares. Nous nous prenons que 9 hectares dans le site actuellement du groupe Tellos et dans ces 40 hectares, on peut tout à fait faire ce qu'on appelle de la compensation si jamais il s'avérait qu'il y avait une espèce protégée. Donc ça, je pense qu'on peut avoir répondu.

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 01:19:16

Et peut-être une question sur la taille du bâtiment et sur son impact visuel potentiel.

Mme Camille PETIT, cheffe de projet Verso Energy 01:19:24

Aujourd'hui les bâtiments, donc de 14 de 14 à 20 mètres ; 14, c'est la limite basse, c'est la hauteur du bâtiment. Après ce sont ce qu'on appelle des événements qui peuvent dépasser un petit peu, donc ce n'est pas ça qui aura un impact visuel majeur on va dire. Par ailleurs, aujourd'hui, le site envisagé, c'est un site dont la hauteur n'est pas définie, c'est-à-dire qu'il y a des travaux de terrassement envisagés, ce qui veut dire que le site, il peut très bien être 12 mètres plus

bas. Donc on peut aussi, nous, on prend en compte vos remarques et on vous remercie pour cette remarque. On l'intègre dans notre travail d'amélioration du projet et on fera en sorte que vous ne verrez pas les bâtiments.

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 01:20:09

Merci. Est-ce qu'il y a de nouveau des questions dans la salle ? Monsieur, au 2e rang.

Question #10 : M. SCHIZLE 01:20:23

C'est plus une réponse qui a été de demander à la mairie de Carling, donc au milieu, je me sens un peu obligé de répondre. Pourquoi la commune de Carling soutient le projet qui est présenté ce soir ? Le Maire l'avait déjà dit, on l'a toujours dit que Carling a soutenu toujours les projets.

Un projet parisien ? Si on avait refusé à Carling tous les projets qui ont été présentés et installés sur les plateformes chimiques et sur notre environnement devant la porte des Carlingeois qui ont, je dirais, toujours accepté ces emplois. Et si on avait refusé tous les étrangers ou les non français, des nom Carlingeois, et bien il n'y aurait presque pas d'usine. Or, je ne veux pas tenir un procès d'origine et de présence et d'où on vient. C'est peut-être mal placé parce que je pense que tous les gens qui travaillent à la centrale Emile Huchet ne sont pas forcément des Carlingeois quoi.

Et effectivement si demain, si demain un projet devait se créer au niveau d'une autre unité d'exploitation de l'hydrogène, et bien Carling sera présent. Elle mettra cette salle à disposition. Elle accompagnera l'ensemble de ces personnes qui revendiqueront cette installation. Je comprends l'inquiétude des salariés de la centrale Huchet ; je veux quand même leur rappeler que lorsqu'il y avait la crise charbonnière, Carling était présent. Ils ont défendu tous les salariés des Charbonnages de France, la Cokerie, la centrale Huchet, si aujourd'hui, elle est encore existante, c'est au travail qui a été fait, je dirais, par l'ensemble des élus et Carling y compris avec les réunions que nous avons eues dans notre mairie avec les préfets, avec les élus, avec l'ensemble des syndicalistes, pour que cette centrale perdure et aujourd'hui on se réjouit de voir qu'elle a encore un pouvoir de donner de l'énergie jusqu'en 2026. Et je souhaite, comme le Directeur de la centrale, qu'effectivement l'avenir de la centrale ne soit pas mis en difficulté. Et nous essaierons de l'accompagner par tous les moyens possibles, mais il ne faut pas porter des procès en disant voilà, ce n'est pas bien ce qu'on fait. Jusqu'à présent, on a toujours été constructifs et on restera constructifs. Merci.

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 01:21:59

Merci Monsieur, il y avait d'autres mains qui s'étaient levées dans la salle. Monsieur, vous n'avez pas encore parlé ? Je vous en prie. Ah si, peut-être, pardon, excusez-moi. Monsieur, je crois que vous n'aviez pas encore parlé vous, en revanche. Je vous passe la parole. On vous apporte le micro.

Question #11 : M. Christian THINUS 01:22:09

Oui, Bonjour Christian Thinus. Je suis de Carling. Donc moi je voudrais savoir quelque chose concernant l'installation que vous allez faire. Vous allez installer des, vous allez faire de l'hydrogène, vous allez utiliser des extracteurs, vous allez utiliser des compresseurs. Mais moi, ce que je voudrais savoir, c'est combien de moteurs, combien de moteurs vont tourner en permanence puisque ça va être des moteurs qui vont tourner en permanence ? Jour et nuit pour fabriquer de l'hydrogène. Alors je moi je voudrais bien savoir le bruit que ça va provoquer.

Parce que déjà maintenant, on a une nouvelle usine qui s'est installée, on a déjà des bruits de fond. Si on veut dormir la fenêtre ouverte, on a déjà un petit problème. Après, en parlant de sécurité, je sais qu'il y a beaucoup de choses à voir. Je connais un peu les installations de gaz, mais vous dites qu'il n'y a pas de risque, mais il y a toujours un risque d'explosion. Donc est-ce que les gens qui sont près de la cokerie, qui sont près de votre site là moi maintenant je ne sais pas exactement où ça se trouve puisque je n'ai pas eu l'occasion de voir un plan où c'est vraiment situé, où ça va être situé donc j'aimerais bien savoir où ça se passera et si les gens autour seront avertis de risques d'explosion ou quoi que ce soit. Voilà, c'est tout ce que j'avais à dire.

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 01:23:45

Merci. J'avais encore vu des mains se lever. Je vais prendre encore une ou deux interventions, puis on passera à la suite, aux réponses, puis à la suite des présentations. Il n'y avait pas d'autres mains ? Si Monsieur. Je vous en prie, on vous apporte le micro.

Question #12 : M. Alain BRECHBUM 01:23:55

Alain, GazelEnergie. Vous n'êtes pas propriétaire du terrain et si mes informations sont bonnes, vous avez un budget de 250 000€. Comment allez-vous faire pour acheter ce terrain ? Voilà ma question.

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 01:24:16

Merci Monsieur. Donc nous avons des questions sur les niveaux de bruit finalement, quels équipements et quel niveau de bruit, à quel niveau de bruit on peut s'attendre ? Où se situe également l'installation ? Je pense que ce sera utile de présenter la carte qu'on a ici et finalement une question aussi sur la propriété du terrain. Comment ça pourrait être acquis ?

M. Victor LEVY FREBAULT, directeur du développement Verso Energy 01:24:37

Par rapport au niveau de bruit, donc la réglementation nous impose d'être à 60 décibels en limite de propriété la nuit, donc ça revient à 60 décibels le jour aussi, puisque on respectera la nuit comme le jour. On peut travailler si ce niveau de bruit, donc 60 décibels, ça représente globalement quelqu'un qui parle à haute voix. Là, je suis à plus de 60 décibels quand je parle. Donc, si ce niveau de bruit inquiète les riverains, on pourra travailler sur des merlons. Tout autour du site, on peut faire des merlons et remettre par-dessus des arbres, et on peut travailler là-dessus, on peut inviter les riverains à venir travailler sur le sujet avec nous, on est tout à fait ouverts. Créer des merlons, c'est des buttes de terre ; on va faire un terrassement assez important. Je ne sais pas si vous avez vu le site, on pourra vous le montrer, mais le terrassement va être assez important. On pourra prendre une partie de cette terre, pour être le long de la route et mettre des merlons et par-dessus remettre des arbres, c'est quelque chose qu'on pourra travailler s'il y a une inquiétude par rapport à ça. Mais sachez que ça sera 60 décibels en limite de propriété, ce qui est à un niveau de bruit qui n'est pas impactant. Par rapport au budget du projet. Non, le budget est de 450 millions d'euros Monsieur, je pense qu'il y a une petite erreur. Donc 250 000€, ce n'est pas le budget qu'on a. On a les moyens financiers pour réaliser ce type de projet et le terrain, on a un accord pour le terrain pour obtenir ce terrain. Donc je ne sais pas d'où vous tenez cette information, mais c'est faux.

Par rapport au risque d'explosion, on l'a évoqué tout à l'heure, il n'y a pas d'enjeu majeur par rapport à ce risque d'explosion de ce type. On n'est pas classé Seveso. L'ensemble des impacts seront contenus dans le site. Il n'a strictement aucun danger pour les riverains. Merci.

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 01:26:16

Je vous propose de passer à la suite. Je voulais. On aura encore un temps d'échange ensuite Monsieur le garant. Si, on a eu deux courtes présentations sur les raccordements électriques et sur les raccordements aux réseaux MosaHYc et puis ensuite je vous redonnerai la parole s'il reste des questions. Monsieur, j'ai bien noté que vous avez levé la main. Je vous la donnerai juste après. La présentation va aller vite. Je vous en prie.

M. Bertrand NONDIER, Directeur de projet, GRTgaz 01:26:45

Oui. Pour revenir en fait sur le raccordement MosaHYc, il y a la création en fait d'un poste d'injection, qui absorbera la production des électrolyseurs pour permettre l'injection sur le réseau. L'implantation des installations en fait sur le foncier de Verso Energy à proximité des installations. Il y a une canalisation de jonction enterrée entre les installations de production, forcément ; ce qu'on appelle armement ou jonction amont, et il y aura une canalisation enterrée d'une longueur à peu près de 30 mètres pour accorder le poste d'injection sur le réseau de MosaHYc.

Alors il y a des études de faisabilité en cours. On a un conventionnement d'ailleurs, comme avec l'ensemble des producteurs connus, on est toujours à l'état d'étude de faisabilité. Nous échangeons régulièrement justement pour mettre en cohérence nos projets respectifs et le secteur d'implantation a des enjeux faibles puisqu'on se trouve à proximité de la voie de circulation et nous avons intégré en fait dès le départ, nous dans notre projet MosaHYc, des études environnementales nous permettant de garantir la bonne implantation de nos ouvrages et en cohérence avec les enjeux sur les milieux naturels.

M. Michel ALBERT, Directeur de projet, GRTgaz 01:28:10

Si je peux compléter d'un point de vue sécurité, l'installation serait surveillée 24 h sur 24 par notre centre de surveillance régional et nos installations seront pilotables à distance, notamment pour faire des mises en sécurité et tout ce qui est détection incendie, surpression. Donc voilà nos installations sont télésurveillées et on peut faire des mises en sécurité à distance.

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 01:28:41

Quelques mots maintenant sur le raccordement électrique, Messieurs de RTE.

M. Fabrice NATUREL, Responsable d'études Concertation Environnement, RTE 01:28:44

Oui, donc le raccordement électrique, comme il a été dit, le besoin de Verso en sous tirage est donc de 400 mégawatts. Donc 400 mégawatts, c'est l'équivalent d'une ville de 400 000 habitants pour faire l'analogie, donc, ce sont des besoins qui sont importants pour répondre à ces besoins, le niveau de tension qui est adapté, donc c'est le niveau de tension 400000 volts, donc le plus important niveau exploité en France.

Ce niveau de tension, il est disponible au poste de Saint-Avold qui est situé à côté de la barrière de péage. Donc vous le voyez sur la carte qui est présentée là. Donc cette capacité électrique elle a été réservée par Verso auprès de RTE par l'intermédiaire d'une proposition technique et financière. Voilà, c'est un devis qui a été accepté par Verso.

Le raccordement, il sera effectué par une liaison souterraine. Ce raccordement, il va s'inscrire à la fois dans un milieu, un environnement industriel qui est lui-même dans un contexte forestier important avec la forêt domaniale de Saint-Avold. Aujourd'hui le tracé, il est en cours d'étude. Il sera, je dirai, concerté avec les acteurs du territoire et déterminer de manière progressive et itérative, comme nous le faisons traditionnellement sur tous nos ouvrages linéaires. Donc on va vous montrer un peu à quoi ça ressemble et je passe la parole à Christian.

M. Christian TREBUCHET, Responsable de projet, RTE 01:30:21

Bonjour. Donc en fait, une liaison souterraine 400 000 volts, ça consiste à réaliser en fait une fouille qui va faire à peu près 1m50 de profondeur, 70 cm de large où on vient déposer au fond un fagot de PEHD. Donc il faut savoir que c'est du triphasé en fait. Donc dans chaque fourreau, il y a une phase, donc trois gros fourreaux. Donc le câble, pour vous donner une idée un peu de la taille du câble, vous le voyez donc c'est une certaine taille et voilà.

Donc en termes de perturbation, il y a la phase de terrassement. Donc ça dure à peu près 6 mois à peu près et après on referme cette tranchée et on passe dans une phase de déroulage pour terminer. On a des possibilités aussi quand on a des croisements avec des routes ou des zones qu'on ne peut pas couper, on réalise ce qu'on appelle des sous-œuvres. Ça nous permet de ne pas perturber la circulation ou des gênes diverses.

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 01:31:36

Merci pour ces présentations. Alors j'avais noté Monsieur, vous aviez une question, vous aviez levé la main tout à l'heure ?

Question #13 : M. Fabien KARAMOL , GazelEnergie 01:31:50

Oui. Monsieur Karamol. Par rapport au tracé du réseau de raccordement à Verso, est-ce que vous avez déjà identifié un tracé ? Puisque vous parlez que vous êtes à 2,3 kilomètres à vol d'oiseau du poste de Saint-Avold, mais en réalité, est-ce que c'est 10, 15, 20 kilomètres de réseau qu'il faut faire ? Est-ce que vous passez par des zones industrielles ou par des zones naturelles, je veux dire, des zones protégées ?

Si vous passez par des zones protégées, est-ce que vous aurez toutes les autorisations ? Est-ce que le projet va se faire ?

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 01:32:37

Merci. Alors Monsieur juste derrière en suivant. Je vous en prie.

Question #14 : M. Sylvain KREBS, GazelEnergie 01:32:41

Bonsoir. Sylvain Krebs, GazelEnergie. Qui va payer cette liaison électrique ?

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 01:32:54

Merci et il y avait encore derrière Monsieur, tout au fond de la salle.

Question #15 : M. Paul MEYER, sous-traitant GazelEnergie 01:33:00

Bonsoir. Paul, sous-traitant GazelEnergie. Concernant les emplois, vous proposez sur les trois phases, 40 personnes en service d'exploitation. Comment expliquez-vous la différence par rapport à notre site?

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 01:33:22

Merci. Par rapport à votre site, peut-être est-ce que vous pouvez préciser votre question. Qu'est-ce que vous entendez par votre site ?

Question #15 : M. Paul MEYER, sous-traitant GazelEnergie 01:33:27

Notre site, le projet EmilHY plutôt.

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 01:33:29

D'accord. OK merci beaucoup. Donc trois questions effectivement sur : Est-ce qu'il y a un tracé qui a déjà été identifié ? Qui va payer le raccordement électrique ? Et comment expliquer les différences d'emplois entre les deux projets, les différences annoncées de création d'emplois entre les deux projets.

M. Fabrice NATUREL, Responsable d'études Concertation Environnement, RTE 01:33:51

Donc, concernant le tracé, il n'y a pas de tracé aujourd'hui défini. C'est-à-dire que en fait, c'est la façon de travailler de RTE. Du reste, je l'ai dit, on est dans l'élaboration d'un tracé progressif et itératif, c'est-à-dire que pour prendre une image, en fait, on travaille en entonnoir. C'est-à-dire qu'on va d'abord identifier une aire, donc effectivement, vous avez parlé d'une distance à vol d'oiseau. Le tracé évidemment, peut être supérieur en longueur, mais évidemment l'objectif c'est aussi quand même de faire un tracé qui soit le plus court possible et donc dans cette stratégie, je dirais, de l'entonnoir on va identifier les enjeux du territoire. Ils peuvent être d'ordre écologique comme vous l'avez souligné. Ils peuvent aussi être d'ordre industriel puisque en fait on n'est pas sans savoir effectivement que le secteur de Saint-Avold et de Carling est je dirais, truffé de réseaux de différentes utilités. Donc c'est un des enjeux que nous devons prendre en compte. Mais voilà, donc ça, ça va se faire progressivement pour arriver à une proposition finale de tracé. Voilà.

Quant au coût, il est partagé entre Verso et ce qu'on appelle le TURT. Le tarif d'utilisation du réseau de transport donc qui est un coût mutualisé entre tous les utilisateurs du réseau de transport.

(Intervention hors micro en salle)

Tout à fait, comme tous les réseaux qui alimentent tout un chacun. Il y a une partie qui est payée par les contribuables, c'est la règle. Par les consommateurs, pardon et pas par les contribuables.

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 01:35:41

Monsieur, je vous donnerai la parole. On va laisser la tribune répondre à la dernière question qui était posée sur le nombre d'emplois et après on repasse à la salle.

M. Victor LEVY FREBAULT, directeur du développement Verso Energy 01:35:51

Excusez-moi. Est-ce que vous pourriez passer le micro à la personne qui a parlé des emplois. Je voudrais préciser la question s'il vous plaît.

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 01:35:56

Monsieur, est-ce que vous pouvez vous relever, merci.

M. Victor LEVY FREBAULT, directeur du développement Verso Energy 01:36:03

Est-ce que vous pouvez nous dire, je suis désolé, par rapport à votre projet, nous dire combien d'emplois est prévu sur votre projet.

Question #15 : M. Paul MEYER, sous-traitant GazelEnergie 01:36:11

On avait parlé de plus d'une centaine comparée à quarante.

M. Victor LEVY FREBAULT, directeur du développement Verso Energy 01:36:16

Donc le projet EmilHY, si je comprends bien, c'est cent emplois. Et ça va être pour quelle taille à peu près ?

Question #15 : M. Paul MEYER, sous-traitant GazelEnergie 01:36:23

Au minimum pour l'équivalence. Pardon ?

(Intervention hors micro en salle)

M. Victor LEVY FREBAULT, directeur du développement Verso Energy 01:36:34

200 mégawatts. 100 emplois ou 200 emplois ? Excusez-moi. Combien ? D'accord

(Intervention hors micro en salle)

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 01:36:41

100 emplois directs, 200 mégawatts pour que ce soit enregistré.

M. Victor LEVY FREBAULT, directeur du développement Verso Energy 01:36:45

Alors moi je ...

(Intervention hors micro en salle)

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 01:36:49

Attendez Madame, attendez. On vous passera la parole après.

M. Victor LEVY FREBAULT, directeur du développement Verso Energy 01:36:55

Alors je pense que c'est une question importante et il faut répondre. Alors je vais être très précis dans la réponse. Je pense que vous connaissez tous les centrales à gaz qui sont sur Saint-Avold. Moi j'ai travaillé 20 ans dans les centrales à gaz. J'en ai développé cinq. A chaque fois, il y a entre 30 et 35 personnes. Il faut comprendre que pour des unités de production de l'ordre de 100 mégawatts ou de 300 mégawatts, il n'y a pas plus de personnel que dans une centrale à gaz. Une centrale à gaz, c'est 30 personnes pour une unité de 400 mégawatts. Deux unités de 800 mégawatts, c'est environ 40 à 45 personnes. Il n'y en a pas plus pour l'hydrogène. C'est exactement la même chose. Nous proposerons et nous détaillerons l'organigramme des équipes pendant les groupes de travail et vous verrez qu'il n'y a pas plus entre 30 et 40 personnes qui travailleront sur le site. Je ne vois pas comment c'est faisable, parce que l'ensemble de l'activité est automatisé. C'est du gaz, c'est un fluide qui traverse. C'est exactement comme CCGT. La différence, c'est qu'une centrale électrique, c'est du gaz qui rentre et c'est de l'électricité qui sort, nous c'est l'inverse. C'est de l'électricité qui entre et c'est un gaz qui sort qui est de l'hydrogène. En termes d'emplois, c'est exactement comparable.

Donc je ne peux pas vous répondre par rapport à votre projet. Moi je ne cherche pas à dénigrer quelques projets que ce soit. Je m'intéresse au mien, je peux vous assurer que pour le nôtre, ça sera 30 à 40, pas plus. Et c'est la réalité.

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 01:38:15

Merci Monsieur. Il y avait d'autres mains qui s'étaient levées. Est-ce qu'il y a des personnes que je n'ai pas vues encore ? Oui, Monsieur peut-être tout au fond, enfin plutôt vers le fond. On va vous apporter le micro. Je crois que vous n'avez pas pris la parole encore. Si ?

Question #16 : M. Dominique MARIANI , sous-traitant GazelEnergie 01:38:27

Bonsoir Dominique, sous-traitant GazelEnergie. Voilà, j'ai noté que vous aviez le soutien du gouvernement. C'est bien ce qui a été dit. Or, il y a 15 jours, le préfet donc s'est déplacé du site Huchet et nous a clairement dit devant tous les salariés, donc je ne rêve pas, que le projet donc Emil'Hy était beaucoup plus élaboré, beaucoup plus mature que le projet Verso. Voilà. Il a même soutenu financièrement une partie des travaux d'ingénierie terminés pour la première phase. Alors c'est dommage, il n'y a pas de représentant de l'État. J'aurais voulu savoir la position de l'État et de la DREAL sur ce sujet. Alors il soutient qui ?

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 01:39:04

Entendu. Madame, je crois que vous levez la main, juste devant.

Question #17 : Mme Joëlle BOKOKO, GazelEnergie 01:39:07

Joëlle, GazelEnergie. Vous avez précisé que vous alliez créer 40 emplois, alors vous allez en créer ou déplacer en fait, le personnel qui existe déjà sur votre projet. Merci.

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 01:39:25

Merci et Monsieur. On vous apporte ...Non, non, comme ça, on vous entend. On vous entend bien et on vous enregistre surtout.

Question #18 : M. Sylvain KREBS, GazelEnergie 01:39:32

Je reviens sur la liaison électrique donc. Sylvain Krebs. Est ce qu'on a un ordre d'idée de l'enveloppe budgétaire pour tirer une ligne de 400000 volts ? Un ordre d'idée ?

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 01:39:46

Merci. Donc nous avons plusieurs questions mais bon effectivement, comme vous le disiez Monsieur, l'État n'est pas, enfin à ma connaissance, n'est pas là ce soir pour répondre à cette à cette question du soutien. En tout cas les créations d'emplois, elles sont envisagées par rapport à quoi ? Et finalement est-ce qu'on a une idée de l'enveloppe du raccordement électrique, du coût du raccordement électrique ?

M. Victor LEVY FREBAULT, directeur du développement Verso Energy 01:40:07

Alors pour le préfet, malheureusement, je n'étais pas là, j'en suis désolé. Ce que je comprends, ce que vous dites, c'est qu'il n'a pas dit qu'il ne soutenait pas notre projet, vous en conviendrez. Dire qu'il y a un projet qui est plus avancé que l'autre, tant mieux si Gazel est plus avancé, on respecte tout à fait le projet de Gazel. Si vous êtes plus avancé que nous, on en est ravis. Ça ne nous pose aucun problème. Maintenant suite à ce que vous nous dites, ça va nous amener à rencontrer le préfet et à informer le préfet de notre projet. Ce que je tiens à souligner, c'est que on a vraiment l'accord du gouvernement. J'aimerais bien qu'on présente à l'écran le courrier de soutien du gouvernement pour que tout le monde le sache. Le préfet, en principe, suit ; donc on a déjà rencontré nous le sous-préfet, pas le préfet de Moselle. Peut-être qu'on aurait dû, mais en tout cas, voici le courrier à l'écran.

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 01:40:52

Je précise que ce document sera mis en ligne à l'issue de la réunion pour plus de visibilité.

M. Victor LEVY FREBAULT, directeur du développement Verso Energy 01:40:55

Bon, on va aller directement à la fin pour voir - si on peut zoomer Camille, un petit peu au-dessus, tu zoomes, voilà. Le gouvernement français soutient donc le projet CarlHYng avec un H parce que c'est le nom du projet, qui présente un intérêt commun par sa nature transfrontalière. Je vous laisse ce soin de lire qui sont les signataires : Agnès Pannier-Runacher, Ministre de la Transition énergétique, Roland Lescure, Ministre délégué chargé de l'Industrie. De quand date le courrier ? Si on peut juste expliquer de quand ça date. 12 décembre 2022. Donc, je suis désolé, le projet est très soutenu par le gouvernement. On a le même courrier de la région Grand-Est. Si on peut monter le courrier de la région du Grand Est qu'il n'y ait pas débat aussi. On va montrer tous les courriers. On est là pour être transparent. Si on peut zoomer ? Pareil Camille, si on peut aller à la fin du courrier. Voilà. Donc, Monsieur Franck Leroy, qui est président, qu'on a rencontré à deux reprises, nous a exprimé son fort soutien. Il est venu lors du lancement. Enfin, la région Grand-Est est venue soutenir le projet lors du lancement de la CNDP qu'on a fait. Un communiqué de presse . Je vous laisse lire : « Par la présente lettre, la région Grand-Est confirme qu'elle porte un fort intérêt à ce projet et qu'elle apporte son soutien à Verso Energy pour que le projet puisse être réalisé dans les meilleures conditions » signé Franck Leroy. Je ne sais pas si j'ai pu répondre à la question mais je pense que ça suffit.

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 01:42:19

Donc on avait d'autres questions sur le coût du raccordement électrique, est-ce qu'on a un ordre de grandeur et sur les créations d'emplois.

M. Victor LEVY FREBAULT, directeur du développement Verso Energy 01:42:25

Excusez-moi. L'emploi créé : Alors l'emploi créé, ça sera une vraie création d'emplois. D'ailleurs, on est en recherche de personnes d'ici un an, on sera très intéressé. Les personnes qui travaillent dans les centrales électriques comme moi, travaillant plus de 15 ans, il y a beaucoup de personnes chez Directe Energie, au siège qui travaillent dans les centrales électriques. On est en recherche de personnes pour ce projet-là. D'ici un an, on va rechercher du personnel. Les gens qui travaillent dans les centrales électriques sont extrêmement compétents dans l'hydrogène. Donc ça sachez-le. Donc c'est une vraie création d'emplois. Pour la partie enveloppe budgétaire, le coût du raccordement électrique, vous l'avez en tête.

M. Fabrice NATUREL, Responsable d'études Concertation Environnement, RTE 01:43:04

Alors le coût, comme on vous a expliqué le tracé, n'est pas arrêté encore aujourd'hui. On est en cours de recherche de tracé, donc le coût de ce raccordement, il va être en fonction de la longueur de l'ouvrage bien sûr. Par contre il y a eu des pré-études qui ont été faites, on est

dans une enveloppe à peu près de 15 à 16 millions d'euros. Voilà pour le coût du raccordement. Et ce n'est pas un coût encore qui est complètement établi.

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 01:43:29

Merci. Est-ce qu'il y a deux dernières questions peut-être pour conclure notre réunion ? Monsieur au 3e rang.

Question # 19: M. Jean-Pierre DARM, Dialogue Européen 01:43:37

Oui Jean-Pierre Darm. Je voudrais intervenir après le dernier intervenant de Gazel. Je ne voudrais pas couper la parole aux salariés de Gazel. Est-ce que quelqu'un de Gazel veut encore parler parce que ... Oui, je préfère.

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 01:43:54

Madame donc.

Question #20 : Mme Joëlle BOKOKO, GazelEnergie 01:43:56

Joëlle de GazelEnergie. J'avais besoin d'une précision à ma question. Vous avez dit que vous allez en créer de l'emploi. Super. Vous pouvez nous dire la proportion en fait de salariés que vous allez recaser et ce que vous allez créer ; ça fait combien à peu près ? Merci.

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 01:44:08

Merci. Et donc Monsieur, je vous repasse la parole cette fois.

Question # 19 : M. Jean-Pierre DARM, Dialogue social Européen 01:44:12

Oui, merci Jean-Pierre Darm. Donc je prends la parole à deux titres. La première en tant que représentant des salariés de Gazel et la deuxième en tant que président du comité citoyen du Dialogue social Européen à Bruxelles.

Donc je confirme ici parce que vous avez dit que vous allez en parler, Monsieur le préfet sur ce que ce qui a été avancé, j'étais présent quand Monsieur le préfet était là. Et effectivement je confirme, je confirme parce que je ne voudrais pas que Monsieur le préfet ait mauvaise impression des représentants du personnel. Je confirme que Monsieur le préfet a dit, je soutiendrai, nous soutiendrons au nom de l'État le projet EmilHy. Ça, il n'y a aucun doute là-dessus. Mais il a également dit, nous ne nous opposerons pas à d'autres projets. Ça, je pense qu'il faut avoir l'honnêteté de se le dire et je crois que la tournure des questions prouve bien une chose. Et c'est la dernière attention en tant que représentant du personnel, c'est une inquiétude. Mais cette inquiétude ne peut être levée que si effectivement nous puissions vous et la concertation, et bien, apporter des réponses qui sont le plus claires possible parce qu'il n'y a rien de pire que la désinformation.

Donc je prendrai maintenant la parole en tant que président du comité de Dialogue social sectoriel à Bruxelles et dont un des nombreux sujets qu'on aborde, c'est la transition énergétique. Et un des axes que nous essayons, les partenaires sociaux à Bruxelles, c'est de

dire comment on favorise la trans-frontalité, la coopération transfrontalière, comment on peut la favoriser et pas que deux pays s'opposent. Je rappelle qu'ici et les plus anciens s'en rappellent, il y a le plus de 70 ans le traité CECA qui est fondateur de la Communauté européenne. Le traité CECA s'est fait ici. L'origine, c'est ici, dans le bassin minier, que ça s'est fait. Donc nous, les partenaires sociaux européens, nous souhaitons construire une Europe industrielle et vous avez abordé, Monsieur, la grande région Hydrogène, et lorsque je regarde ce papier grande région Hydrogène, et lorsque je regarde les missions, je vois coopérer pour une synergie, à favoriser la création d'une vallée européenne de l'hydrogène.

M. Victor LEVY FREBAULT, directeur du développement Verso Energy
01:46:40

C'est le but. Je ne sais pas qui va ..

Question # 19 : M. Jean-Pierre DARM, Dialogue social Européen 01:46:42

Oui non, je ne sais pas qui m'a...

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 01:46:44

Je vous en prie, poursuivez.

Question # 19 : M. Jean-Pierre DARM, Dialogue social Européen 01:46:46

Non mais alors après, je veux bien, je veux bien tout entendre, mais lorsque je regarde, il y a cinq producteurs potentiels ; cinq on est d'accord, cinq producteurs, il n'y a que trois consommateurs potentiels. Alors ma première question, c'est : Est-ce que vous pouvez peut-être me rappeler quel serait d'après vous les besoins, les besoins transfrontaliers ? Et à quelle échéance ? Parce que c'est ça qui est la première question importante. Parce que je rappelle, on peut tout se dire ici, celui qui décide, c'est le consommateur final, c'est lui, c'est lui et personne d'autre. Et lorsqu'on sait que 75% du prix de l'hydrogène, c'est l'électricité, donc on n'est peut-être pas forcément les mieux placés par moments en France. Mais ce que je veux dire, donc ma première question, c'était : Quel besoin et à quel horizon ?

Ma deuxième question, elle est, je dirais à un sujet qu'on n'a pas du tout abordé, c'est les compétences. L'industriel qui va vouloir installer ici a besoin de compétences et je ne me rappelle pour avoir été un acteur et certains peuvent le dire ici, un acteur durant une discussion du projet de territoire de naborien.

Une des solutions pour ces compétences et ces formations, c'était la création du projet DEF'Hy - Certification hydrogène- enfin compétence ; on n'en entend pas parler dans votre présentation. Donc je pense qu'il va falloir aussi que peut-être vous puissiez nous informer sur comment vous voyez les choses et surtout comment vous voulez coopérer et relancer peut-être ce projet Hy cert qui était fait par le PPE et d'autres.

Et ma 3e je m'excuse, je suis étonné : on crée un groupe économique, enfin d'intérêt économique européen et il y a 3 acteurs concernés : H2V, Gazel et Verso. Expliquez-moi comment vous pouvez tenir un langage de l'unité de coopération dans les hautes sphères de Strasbourg ou ailleurs et lorsqu'il s'agit de le concrétiser sur le terrain, vous n'arrivez plus à vous mettre d'accord ? Voilà mes questions.

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 01:48:06

Merci Monsieur. Donc nous avions d'abord une question de Madame sur l'emploi : Quelle est la part des créations ? Quelle est la part des salariés qui peuvent être reclassés.

M. Victor LEVY FREBAULT, directeur du développement Verso Energy
01:48:15

Aujourd'hui, il n'y a pas d'usine de grande ampleur en France, de production d'hydrogène de cette taille, donc l'ensemble des projets c'est, en tout cas pour nous, pour Verso Energy, ça sera une création d'emplois pure. Encore une fois, on recherchera d'ici un an le personnel nécessaire pour réaliser ce projet. On prend, on passera certainement par un organisme local pour effectuer cette recherche.

Sur l'émotion qu'il y a par rapport aux salariés de Gazel, donc déjà nous, on respecte tout à fait cette émotion. On peut comprendre le contexte, vraiment. On peut comprendre aussi votre venue et toutes les interrogations que vous avez. Donc vraiment là-dessus, on cherche à y répondre, mais sachez aussi que pour notre projet, on a rencontré la direction de Gazel il y a environ un an et demi, 2 ans même maintenant à deux 2 reprises.

La première, c'était pour proposer de venir sur notre projet parce qu'on savait qu'il y avait des difficultés par rapport au parc à charbon qui devait, je crois, la première fois, le premier site de l'unité de production d'hydrogène est qu'à cause de relancements des centrales charbon, ce site ne pouvait plus être acceptable.

Nos dirigeants se connaissent, s'apprécient et nous, on apprécie la direction de Gazel qu'on a rencontrée à deux reprises. Et la deuxième fois qu'on s'est rencontrés, c'était pour parler de plusieurs choses. Il y a un accord de confidentialité, je ne pourrais pas les révéler, mais c'est tout à fait honorable ce qu'on s'est dit et on respecte vraiment la direction de Gazel comme les salariés. Donc sachez-le.

S'il y a des questions qui se posent par rapport à notre projet, vraiment on vous invite à revenir. Les salariés de Gazel sont bienvenus. On est prêt à en discuter avec vous. N'ayez pas peur de poser des questions. Voilà, c'était pour le message.

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 01:49:57

voilà

Il y avait également une question de Monsieur finalement sur les besoins transfrontaliers et à quel horizon. On a un petit peu parlé en début de réunion, peut-être représenter ces éléments.

Mme Camille PETIT, cheffe de projet Verso Energy 01:50:07

Alors je remets juste donc la slide derrière pour du contexte. Les 95000 tonnes d'hydrogène par an qui sont exposées sont ce qui a été identifié aujourd'hui pour 2030. Vous avez quelques industriels qui se sont explicitement manifestés, vous voyez bien qu'il n'y a pas que ces trois industriels le long de la frontière ; il y en a évidemment beaucoup plus. D'ailleurs, la Grande Région Hydrogen s'apprête en d'accueillir un nouveau, donc ces besoins identifiés vont augmenter. Par ailleurs, il y a déjà plein d'autres industriels qui aujourd'hui n'ont pas défini leur méthode de décarbonation et qui peuvent tout à fait étudier l'hydrogène demain.

Donc ça, le chiffre affiché à l'écran, c'est la limite basse qui va augmenter. Pour rappel, le projet Verso envisage de produire 51000 tonnes d'hydrogène par an. Alors certes, c'est beaucoup par rapport à 95, mais ça ne couvre pas les 95 non plus. Tous les projets de production d'hydrogène sont les bienvenus, dont celui de GazelEnergie. Celui de H2V est situé à Thionville pour m'en souvenir. Donc un petit peu plus loin, il desservira aussi d'autres industriels raccordés au pipeline MosaHYc.

Par ailleurs, sachez que le réseau MosaHYc, aujourd'hui, il a la taille qu'il fait, mais ce n'est pas défini non plus. Vous avez bien vu dans le contexte de la... Vous avez bien vu aussi que

la dorsale européenne de l'hydrogène est un projet qui a vocation à raccorder les îlots les uns aux autres à l'horizon 2030 et le réseau MosaHYc en fait partie.

Je laisserai mes collègues, pas mes collègues, nos amis de GRTgaz détailler les sujets. Mais c'est à dire que ce qui est produit, enfin ce qui est envisagé de produire aujourd'hui, ne va pas se limiter à ceux qui sont connus, enfin, qui envisagent aujourd'hui de se connecter à MosaHYc. L'hydrogène va circuler tout le long de ce réseau comme un réseau gaz traditionnel. Il y a un vrai parallèle à faire là-dessus.

Donc c'est pour ça qu'on aime à dire que les projets Gazel, enfin le projet EmilHy et le projet Verso ne sont pas concurrents. Il y a de la place pour tout le monde. Les besoins aujourd'hui sont tels que même les producteurs n'arriveront pas à les couvrir.

M. Bertrand NONDIER, Directeur de projet, GRTgaz 01:52:27

Si je peux compléter, GRTgaz, on est en train d'étudier une extension du réseau MosaHYc vers l'Ouest, donc vers Thionville, également sur un axe Luxembourg-Metz-Nancy. Bon, c'est une possibilité qu'on est en train d'étudier et surtout qu'on va poser une plus grosse canalisation entre Bouzonville et Dehlingen, et on va également étudier la possibilité d'étendre et de raccorder le réseau MosaHYc en passant par Saint-Avold et on passant vers le Sud pour rejoindre le groupe pipeline en DN 900 qui vient d'Allemagne et qui serait certainement converti à de l'hydrogène dans le cadre du *Backbone* européen. Donc voilà, aujourd'hui rien n'est figé, côté GRTgaz en tout cas, on étudie la possibilité du développement de MosaHYc aujourd'hui à Horizon 2030.

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 01:53:26

Merci, ce sera la dernière salve de questions. Monsieur, tout au fond de la salle.

Question # 20 : M. Romain DESHAYES, Directeur de projet GazelEnergie 01:53:33

Bonsoir à tous Fabien Karamol et je suis chef de projet sur EmilHY. Merci de votre présentation. En fait, finalement, je partage beaucoup de choses de ce que vous avez dit sur la cohérence du choix du territoire et le besoin d'hydrogène. La seule chose sur laquelle je ne suis pas d'accord, c'est qu'il y a de la place pour tout le monde. Ça je ne suis vraiment pas d'accord et sur le fait qu'aujourd'hui il y a des besoins phénoménaux. Je pense que ce n'est pas vrai parce qu'aujourd'hui, il n'y a pas besoin d'hydrogène, pas dans un rayon de 50 kilomètres. Et l'hydrogène, il faut qu'il soit connecté au pipeline.

Donc aujourd'hui non, il n'y a pas de besoins phénoménaux d'hydrogène. A Horizon 2030, 2040, 2045, oui, je suis d'accord avec vous.

Sauf que nous, on ne peut pas attendre jusque-là. Nous, on a une centrale à transformer, c'est pour ça qu'on fait le projet EmilHY ; ce n'est pas parce que l'hydrogène, c'est à la mode. Ce n'est pas parce qu'il y a des subventions à aller chercher. Nous on doit donner un avenir à nos salariés. C'est pour ça qu'on fait l'hydrogène, qu'on travaille depuis 2019. Et on ne peut pas se permettre d'attendre 5 ans, 10 ans supplémentaires.

GRTgaz, on travaille très bien avec vous. RTE, on travaille très bien avec vous. On sait très bien que pour tirer une ligne 400000 volts ou pour dédoubler un pipeline, ça prendra 5 ans, 10 ans. Nous, nos salariés ils ne peuvent pas attendre ça.

Donc quand je vous entendez dire Camille, GazelEnergie, vous êtes les bienvenus, excusez-moi, nous on est là depuis le début. Et on se bat pour donner un avenir post-charbon parce que le charbon, c'est une étape qui va fermer. Donc oui, à 2030-2035, il y aura des besoins et vous serez les bienvenus à ce moment-là.

Et pourquoi on s'est mobilisés ? C'est parce qu'aujourd'hui on sent que vous n'êtes pas les bienvenus, parce qu'il n'y a pas de besoin pour plus de deux gros projets sur la Moselle Est. La concurrence, elle se fait avec la Suède, la Hollande, le Portugal, la Normandie, avec Fos. De quoi a-t-on l'air quand on va -et je vous rejoins Jean-Pierre Darm-, quand on doit zoomer jusqu'à une échelle de 100 mètres pour faire la différence entre les deux projets ? On a l'air de quoi ? Ça dessert le territoire d'avoir des gens qui viennent, qui s'implantent à côté de chez nous et qui veulent faire concurrence. On ne peut pas se le permettre. Nos salariés ne peuvent pas se le permettre, c'est pour ça qu'ils sont mobilisés ce soir. C'est pour ça qu'ils vont être mobilisés sur les autres phases du projet et je vous assure dans 5 ans, dans 10 ans, vous serez les bienvenus parce qu'il y aura de la place pour tout le monde. Aujourd'hui, non. Je suis désolé, il n'y a pas la place pour tout le monde et on est concurrents.

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 01:55:54

Merci Monsieur. Il y avait une personne au 4e rang qui m'a fait signe tout à l'heure.

Question # 20 : M. Romain DESHAYES, Directeur de projet GazelEnergie 01:56:02

Je veux juste confirmer les propos. En effet, en octobre 2022, j'étais à la réunion en représentant la direction de GazelEnergie. Il se trouve qu'en octobre 2022, ce qui s'est passé, c'est qu'on avait un ancien partenaire, H2V qui était parti. Et donc là, la voie était libre et à cette occasion, nous avions pu confirmer que non, le projet d'hydrogène ne s'arrêtait pas et que oui, nous allions continuer et nous allions le faire tout seul. Voilà, c'était l'objet de la réunion en effet, et je vous rejoins Victor, c'était très cordial et très aimable parce qu'on est des gens bien élevés, mais voilà l'objet de la réunion. Je voulais clarifier pour les salariés de GazelEnergie.

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 01:56:40

Merci Monsieur. Monsieur au 4e rang si vous pouvez bien lever la main que Madame vous voit. Voilà, au milieu. À vous.

Question #21 : M. Philippe LENGRANT, Directeur d'exploitation GazelEnergie 01:56:49

Je voudrais rebondir un peu sur un des propos de Monsieur l'Adjoint au maire, je pense qu'il s'est exprimé sur l'origine carlingeoise ou pas carlingeoise des uns et des autres. Effectivement, chacun, chacun a son origine. Moi bon, j'ai rejoint la région il y a 3 ans et j'habite à Saint-Avold, donc je n'ai pas une connaissance approfondie du territoire mais j'y suis. J'y suis seulement depuis 3 ans et c'est vrai que bon j'ai traversé la période, la fin de la période de l'arrêt, l'arrêt de la centrale Émile Huchet et de ce qui avait été construit depuis des années avec le pacte de territoire pour faire en sorte que ce choc soit amorti avec un soutien des communautés, des élus locaux, des communautés d'agglomération et de l'État pour faire en sorte que ce choc soit amorti par le biais du pacte.

Et donc ma première question, c'est, est-ce que vous inscrivez dans ce pacte du territoire qui est quand même une particularité locale liée à notre histoire récente ?

Et la deuxième question que je voudrais poser, c'est que pour moi, il y a que ma compréhension du paysage, il y a quand même une plateforme Chemesis qui est une zone industrielle et ensuite il y a des fabuleux espaces de nature et c'est ce qui fait qu'il fait bon

vivre dans cette région et que je m'y plais. La question, c'est pourquoi par rapport à ces besoins énormes qui sont annoncés à horizon d'une dizaine ou d'une quinzaine d'années, pourquoi vous souhaitez vous installer ici ? Effectivement, juste à côté, avec des besoins de création de nouvelles lignes qui vont traverser des forêts intéressantes avec besoin de création d'un nouveau, d'une nouvelle branche de raccordement alors que tout existe au sein de la plateforme Chemesis et que c'est le projet sur lequel on travaille ? Est-ce qu'il n'y avait pas d'autres besoins en France, n'importe où, plutôt que d'aller s'installer juste à côté, ici avec ces besoins d'infrastructures supplémentaires ? Donc ce sont mes deux questions, voilà.

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 02:03:25

Merci. Est-ce que d'autres personnes souhaitent prendre la parole ? Monsieur au premier rang.

Question # 22: M. Olivier ADIER, habitant de Carling 02:03:30

Oui, Bonsoir. Je m'appelle Olivier. Je suis un habitant de Carling, je ne représente personne. Et j'aurais une remarque à faire à l'attention de nos garants. J'entends derrière moi, bruisser là les gens de Carling qui sont un peu exaspérés d'assister à une joute entre une société et une autre. Et nous, les habitants de Carling, il y a des voisins qui sont là, mes amis qui sont là, on était venus assister à un débat public de présentation d'une entreprise qui doit s'installer sur la commune de Carling, pas sur la commune de Saint-Avold. Et donc nous les habitants de Carling qui sommes ici avons la sensation d'être pris en otage par les gens de Gazel. La direction parisienne de Gazel est venue en train. Je n'ai pas de question à poser. Je voulais simplement que cela soit inscrit au verbatim et que cela soit lu et vu. Quand on est arrivé devant la salle, les habitants de Carling, on a eu peur. Je vous le dis, gilet orange, banderole. On va nous casser la gueule ?

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 02:04:54

Je vous en prie, Monsieur concluez votre intervention s'il vous plaît.

Question # 22: M. Olivier ADIER, habitant de Carling 02:04:57

Je ne dis pas que j'ai peur mais quand même les gars, soyons raisonnables. Les habitants de Carling veulent savoir qui vient et ce sont les habitants de Carling qui décideront. Merci.

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 02:05:07

Merci Monsieur. Est-ce qu'on a peut-être une dernière intervention avant de conclure la réunion, enfin de laisser des intervenants répondre et de conclure la réunion ? Alors attendez, qui n'a pas parlé ? Voilà. Bon, et bien on fait un dernier tour, mais je vous prie d'être rapide dans vos dernières interventions. Monsieur.

Question # 23: M. Jean-Pierre DARM, Dialogue Européen 02:05:30

Écoutez, je rejoins ce que ce que dit Monsieur là. Enfin il y a un troisième larron dont personne ne parle, c'est H2V. Ma question, elle est très directe : Est-ce que si H2V injecte dans le tuyau,

il peut aller piquer le client qui est le vôtre et le nôtre ? C'est ma question très terre à terre. Si tel est le cas, ça va compliquer peut-être les choses parce qu'il va falloir mener plusieurs combats en même temps. Enfin est ce que vous pouvez me dire si mon analyse est bonne ; c'est à dire si effectivement ce fournisseur peut aller piquer notre client et deuxième question alors je suis presque sûr que vous n'allez pas y répondre mais je me dois de la poser, de vous la poser parce que , est-ce que vous avez un accord de non-agression, enfin, ce n'est peut-être pas le bon terme. Effectivement que H2V ne va pas aller chercher votre client. Voilà ou le nôtre. Je suis sûr que vous n'allez pas me répondre, mais si vous voulez répondre, je pense que c'est un gage de transparence.

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 02:01:35

Merci Monsieur. Il y avait d'autres personnes plutôt vers le milieu de la salle je crois. Monsieur au 5e rang.

Question # 24: M. Denis MONNIER, habitant de Carling 02:01:45

Merci. Denis Monnier. Moi je me suis aussi habitant de Carling, je ne suis pas salarié Gazel. Alors moi, quand je suis arrivé je n'ai pas eu peur. Au contraire, ça m'a plutôt rassuré de voir des gens qui se battent pour leur emploi. Et voilà la première chose.

De plus, moi je suis un ancien salarié de Charbonnage de France, donc aujourd'hui quand on voit qu'on met en concurrence deux entreprises et qu'on risque de supprimer des emplois et de faire fermer des emplois de la centrale Émile Huchet, ça fait un peu mal au cœur. Je dois dire aussi quoi. Et ce qui ne me rassure pas, ce sont les réponses de la personne de GRTgaz parce que chaque fois qu'il a répondu à aucune des questions ; il parlait de, enfin des réponses tellement évasives qu'on a compris que ce n'était pas possible du fait qu'il y ait deux fois des producteurs et qu'on ne sera pas en capacité d'évacuer aujourd'hui techniquement, comme le projet est en place, on ne sera pas en capacité d'évacuer les productions des deux unités. Même si à terme, il y aura peut-être des gens qui vont pouvoir peut-être les acheter ces productions, mais économiquement aujourd'hui ce n'est pas le cas.

Sauf que de dire on va étudier dès que ça sera plus concret et on verra ce qu'on va mettre en place. On sait que ce genre de projet pour gonfler les capacités d'évacuation de ce type de gaz, ça va mettre des années. Ce n'est pas un truc qui va se tourner en un claquement de doigts. Donc je partage l'idée de dire c'est bien qu'il y ait plusieurs projets, qu'ils arrivent en même temps, c'est une aberration technique parce qu'aujourd'hui on ne va pas être en capacité techniquement de pouvoir supporter les deux projets en même temps à mon avis. Et j'ai bien fait de venir parce qu'en plus moi, naïvement étant de Carling, je pensais que je venais pour le projet de Gazel ici. Je n'avais pas compris, je n'avais pas compris qu'il y avait deux sujets et je pense qu'il y a une très très grande partie de la population qui n'a pas compris qu'on mettait en danger les emplois des salariés de la centrale Émile Huchet par un deuxième projet qui était soutenu par les gens de la mairie. Merci

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 02:04:12

Merci Monsieur. Et il y avait une dernière main je crois qui s'était levée. Ce sera la dernière intervention. Donc Monsieur tout de l'autre côté. Ah oui, pardon.

Question # 25: M. Fabien KARAMOV, GazelEnergie 02:04:24

C'était pour Madame Trommetter et Monsieur Martin . Lorsque Verso vous a présenté son projet, est-ce qu'il vous l'a présenté comme projet concurrent à ÉmilHY ou pas ? Et s'il était

concurrent au projet ÉmilHY, est-ce qu'on aurait eu un débat public avec les deux projets l'un contre l'autre ou alors un débat public avec le projet Verso et un débat public avec le projet ÉmilHY ?

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 02:04:55

Merci Monsieur. Et je crois peut-être ...Non ? Monsieur le garant, vous voulez répondre tout de suite ? On passe la parole à Monsieur le Maire d'abord ?

M. Luc MARTIN, Garant 02:05:01

Oui, je veux bien répondre parce que je vais répondre en fait. Il y a deux personnes qui m'interpellent sur ce sujet-là. Donc la Commission nationale du débat public, elle n'a pas vocation à jouer un arbitrage quelconque entre deux projets. La Commission nationale elle a été saisie par un porteur de projet qui mène aujourd'hui une concertation sur un projet. C'est ce projet qui est examiné, qui fait débat, pour lequel nous avons mené préalablement avec Madame Trommetter une étude de contexte. Donc nous avons recherché toutes les parties prenantes et nous avons bien identifié clairement un sujet sensible autour de ces différents projets. Nous avons d'ailleurs échangé avec les responsables de Gazel et les partenaires sociaux de l'entreprise pour essayer de bien comprendre la démarche et je suis admiratif de de l'écoute et de la qualité de l'auditoire ce soir qui a laissé les uns et les autres parler, donc ça c'est tout à fait appréciable. Mais en tout cas, notre mission nous ici, elle est de s'assurer que ce débat sur ce projet Verso puisse se dérouler en toute transparence, en prenant bien en considération les inquiétudes et les questions des uns et des autres, et puis peut-être que dans quelques temps on aura, il y aura une autre concertation sur le projet GazelEnergie et avec la même rigueur, la CNDP désignera des garants qui auront la même mission que ce que nous avons aujourd'hui.

Question # 25: M. Fabien KARAMOV, GazelEnergie 02:06:32

Je demande si le projet Verso était un projet concurrent, est-ce qu'aujourd'hui on aurait eu un débat entre ces deux projets ou pas ?

M. Luc MARTIN, Garant 02:06:35

Nous avons identifié... Je vous ai dit que dans l'étude de contexte, nous avons identifié le projet Gazel puisque nous avons eu des entretiens avec les différents porteurs. Ils peuvent en témoigner ce soir et dans tous les cas, nous on ne fait pas un arbitrage entre des projets concurrents. Aujourd'hui, la concertation, elle porte sur un projet qui est le projet d'un acteur qui s'appelle Verso. Voilà.

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 02:06:55

Merci Monsieur. Monsieur, s'il vous plaît. Je vous en prie, on avait quelques questions quand même voilà sur quid H2V ? La place dans le pacte territorial. Voilà, il y a quelques petites questions, je vous en prie.

M. Victor LEVY FREBAULT, directeur du développement Verso Energy 02:07:08

Il faut simplement que Gazel saisisse la CNDP et donc, vous auriez le débat ou la concertation, il faut que Gazel le fasse.

Alors par rapport aux questions. Pourquoi alors...producteur H2V. Donc nous on respecte H2V. On ne les connaît pas bien. On sait qu'ils font des bons, des projets qui se développent en tous cas. Ils en ont plusieurs France. On n'a pas de lien spécifique avec H2V. Je crois que la question était est-ce qu'on avait un lien spécifique ? Alors je ne connais pas exactement leur emplacement, je crois qu'ils sont à Thionville, je ne sais pas s'ils ont prévu de se raccorder, s'ils sont en discussion avec SHS. Un client qui en discute ne nous dit pas avec qui il discute. Donc je ne suis pas au courant des discussions qu'ils peuvent avoir avec Gazel. Et je ne suis pas au courant donc je n'en sais rien pour être très franc.

Ça peut être un potentiel fournisseur, mais sûrement oui, s'il se raccordent. Enfin plus effectivement. Oui après, vous pouvez aller à leur concertation à Thionville. C'est un peu plus loin, mais il y en aura une certainement. Donc ça c'était pour la question par rapport à H2V, donc il n'y a pas de lien.

Alors pourquoi s'implanter à Carling ? En fait il se trouve que donc le projet MosaHYc, c'est un projet sur lequel on s'intéresse depuis très longtemps. Et on a étudié d'autres sites que Carling. On est allé à Bouzonville aussi à plusieurs reprises, on a étudié un placement là-bas. Il se trouve qu'en allant à Bouzonville, RTE nous a expliqué que le raccordement électrique allait quand même se raccorder à Saint-Avold, c'est à dire on était à plus de 20 kilomètres. Et en discutant et en comprenant, il y a des problématiques d'eau aussi là-bas très importantes, il n'y a pas d'eau. Il se trouve que les projets qui se font ainsi par exemple à Saint-Avold, c'est parce qu'il y a les infrastructures extrêmement importantes pour développer des projets industriels comme le raccordement électrique, comme une quantité d'eau aussi extrêmement importante dans les sous-sols de Saint-Avold, de l'agglo, il y a beaucoup d'eau. Et donc c'est pour ça, c'est pour ces faits-là qu'on est venus. Mais on n'a pas cherché initialement au début, très sincèrement, à venir à Carling pour répondre à la question.

Je ne sais pas s'il y en avait encore une autre.

Mme Camille PETIT, cheffe de projet Verso Energy 02:09:09

Pour rappel, la SHS a lancé un appel d'offres, donc GazelEnergie, au même titre que Verso Energy, ont répondu à un appel d'offres. Au final, qui décide ? Le client. Donc j'ai envie de dire développons nos projets chacun de notre côté, tranquillement, sereinement, amicalement et on verra bien à la fin qui SHS décide.

(Intervention hors micro en salle)

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 02:09:42

Allez, on vous redonne le micro. On vous redonne le micro.

Mme Camille PETIT, cheffe de projet Verso Energy 02:09:45

Juste pour finir, parce que vous avez l'air d'insister sur l'aspect concurrent. Non, non, non, je préfère insister. SHS a manifesté son désir d'avoir plusieurs fournisseurs d'hydrogène donc il n'est pas du tout exclu que Gazel et Verso répondent aux besoins de SHS.

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 02:10:00

Et donc, est-ce qu'on peut redonner la parole à Monsieur parce qu'il lève la main, parce que je crois qu'on n'avait pas répondu complètement à sa question.

**Question #21 : M. Philippe LENGRANT, Directeur d'exploitation
GazelEnergie 02:10:13**

Oui, donc, j'avais posé deux questions et une qui était par rapport au contexte particulier de notre territoire lié à l'arrêt du charbon, et cetera, du Pacte de territoire, de tout ce qui a été construit depuis des années : Comment vous vous inscrivez, ou pas, dans le cadre de ce Pacte de territoire ?

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 02:10:25

Merci monsieur, dernière réponse.

Mme Camille PETIT, cheffe de projet Verso Energy 02:10:27

Alors aujourd'hui, on est en discussion avec la sous-préfecture pour s'inscrire dans ce Pacte de territoire.

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 02:10:36

Merci. Monsieur le Maire, je crois que vous souhaitez prendre la parole ?

**M. Victor LEVY FREBAULT, directeur du développement Verso Energy
02:10:54**

Quelle était la question sur les compétences. Excusez-moi. Quelle était la question ? C'est quoi la question ?

Question # 19 : M. Jean-Pierre DARM, Dialogue social Européen 02:11:03

Développer les compétences pour la filière hydrogène avec l'IUT.

**M. Victor LEVY FREBAULT, directeur du développement Verso Energy
02:11:05**

Oui, alors c'est une très bonne question. C'est une très bonne remarque. Effectivement on peut, on s'intéresse à faire un diplôme sur l'hydrogène. On en a discuté avec Thierry Zimny de l'IUT de Saint-Avold. C'est quelque chose qu'on pourrait faire en partenariat avec Siemens. Il pourrait y avoir un partenariat avec Siemens pour... - Siemens Energy, excuse-moi Camille, tu as raison, ils s'appellent Siemens Energy maintenant, il fallait spécifier – et donc on réfléchit effectivement à créer une formation diplômante dans les métiers de l'hydrogène en partenariat avec l'IUT et avec Siemens Energy. C'est une idée qu'on a évoquée. Mais effectivement vous avez raison, on pourra certainement la développer.

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 02:11:52

Donc cette fois, à vous Monsieur le Maire.

M. Gaston ADIER, Maire de Carling 02:11:54

Merci. Donc je l'ai rappelé dans mon préambule. C'est la deuxième réunion à laquelle j'assiste de la Commission nationale du débat public. La première, c'était la réunion sur Parkes qui a donc la réunion de clôture demain soir. Et donc Parkes avance également. Parkes doit être raccordé au réseau RTE sur le même lieu, près de l'autoroute. On y travaille d'ailleurs avec l'Agglo et avec RTE. Ils vont suivre le même cheminement.

Avec RTE, on a remplacé la ligne 90000 volts, c'est ça ? 63000 de Saint-Avold jusqu'à Creutzwald pratiquement pour alimenter, pour sécuriser Creutzwald et pour sécuriser la ligne SNCF. Donc on a également passé dans ce créneau-là, à côté du pipe GRTgaz. Voilà donc. Moi également je m'étonne de la prise de tournure de cette réunion avec des questions préparées par la direction parisienne dont il y a eu la réunion cet après-midi, ils viennent ce soir, ils vont manger tout à l'heure. D'ailleurs on est tous invités puisque tous les acteurs qui sont mobilisés à cette réunion sont invités à manger tout à l'heure. Donc on a prévu un bus. On a tous des cartes d'identité. Donc je trouve que Monsieur Lengrant vient de dire qu'il est là depuis 3 ans. Je n'ai pas apprécié les attaques sur les gens qui viennent. Par exemple, Metex ils ont embauché 80 personnes du territoire ; les jeunes que GazelEnergie a embauché, ce sont des jeunes du territoire. Il ne faut pas venir maintenant nous faire pleurer avec le charbon. Le charbon est arrêté depuis 2004. Moi j'ai été en 2019 à la préfecture, je représentais la Casas pour développer le plan du territoire naborien. Il y avait plus d'une centaine de fiches sur lesquelles on a travaillé. Donc les projets de gaz et d'énergie bien sûr, ils rentrent dans ce contexte : Circa, , Biomasse et donc voilà, tout est en route pour que la Casas aille de l'avant pour les emplois. Donc je parle pour le projet de ce soir, pour le premier Parkes, la société Parkes a distribué dans toutes les boîtes à lettres de Carling des flyers pour inviter les gens à venir à la réunion. Pour ce soir, dans toutes les boîtes à lettres, il y a eu les flyers pour la société Verso Energy, donc je ne comprends pas comment on peut confondre deux projets.

Il n'y a pas eu tellement d'émotions également quand la centrale Émile Huchet a vendu ses deux chaudières au gaz à TotalEnergies parce que de nos jours on parle tous de « énergie » : TotalEnergies, GazelEnergie, Verso Energy, c'est vraiment, c'est énergie quoi. Donc, pour l'instant, les projets qui sont en route pour la plateforme de la centrale Émile Huchet, c'est pour l'emploi et on y travaille tous et on y travaillera tous.

Donc les projets, on a dit, nous, on défend tous les projets. Donc voilà, donc je suis très déçu. J'ai même entendu qu'un directeur parisien m'a mis une cible dans le dos. Je me réserve le droit de porter plainte. Ah oui, non mais vous, vous n'êtes pas au courant de tout. Oui, oui, ridicule, je veux bien, mais actuellement, ce n'est pas le moment de s'attaquer aux élus et de plaisanter sur ce genre de choses.

On a toujours défendu la centrale Émile Huchet et venez pas avec le bruit. Le plus grand bruit pour les riverains de Carling, c'est la centrale Émile Huchet. Donc, et la poussière, donc on l'a vraiment supportée pendant des décennies. Franchement, on n'a rien à nous reprocher.

On peut conclure. Donc je remercie les garants. Je remercie le grand niveau du débat mais je n'ai pas du tout apprécié la méthode de la concurrence à ce projet qui vraiment est ridicule, ridicule.

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 02:15:01

Madame et Monsieur les garants, vous souhaitez apporter quelques mots de conclusion ?

M. Luc MARTIN, Garant 02:15:06

Voilà donc la réunion de ce soir, avait pour vocation de lancer une concertation, une concertation qui va durer deux mois, qui va se poursuivre par différents canaux. Je rappelle que le site internet est ouvert, vous pouvez inscrire aux questions et vous aurez des réponses. Vous pouvez vous aussi faire vos propositions. Je rappelle qu'il y a d'autres réunions de prévu et notamment une qui va certainement beaucoup vous intéresser. C'est le 14 novembre prochain, puisqu'aujourd'hui, on a quelque part planté le décor et donc le 14 novembre prochain, ce sera spécifiquement le thème c'est « L'hydrogène, vecteur de transition écologique et énergétique du territoire ». On est au cœur du débat et donc ce sera un moment important pour approfondir les sujets qui ont été abordés ce soir.

Je voudrais quand même remercier globalement tous les participants ce soir. J'ai bien compris qu'il y avait de l'inquiétude, qu'il y avait de l'émotion, qu'il y a de la tension et malgré tout, on s'est écouté, on s'est écouté, on s'est parlé et les attitudes des uns et les autres ont été, je pense très très satisfaisantes, enfin très respectueuses. Je tenais à vous en remercier, Madame, Trommetter avec moi.

Donc, sur les sujets qui nous ont animés ce soir, je pense que pour le 14 novembre prochain, si c'était possible, la présence de SHS serait un vrai plus, pour qu'on clarifie un petit peu les points qui sont encore dans l'ombre parce que notre souhait à la CNDP, c'est que toute la lumière soit faite sur toutes les différentes facettes qui ont été abordées.

Ensuite, donc j'ai vu que sur le réseau MosaHYc, nous avions eu des précisions sur l'évolution du réseau, donc on les précisera davantage. Il y a une personne qui a fait remarquer et je partage son point de vue qu'il y a quand même le plan d'implantation et peut-être qu'il pourrait être amélioré pour qu'on puisse mieux le localiser dans le territoire. Donc il y a peut-être une échelle de plans qu'il faudra rajouter. Voilà. Oui bon, on verra ça hors réunion, mais il y a un plan à améliorer pour qu'on puisse se localiser. Voilà, pardon, oui celui-là, voilà. Là on ne sait pas très bien sur cette carte-là quelque chose de plus éclaté pour mieux situer la zone de l'usine sur ce plan-là.

Voilà là également nous avons noté un engagement fort sur l'impact paysager. Donc il est noté, on le transcrit, on l'a entendu. Il est à noter, on a parlé aussi de courriers de soutien, donc je crois qu'il y en a 5, 6 logos qui sont apparus. Moi je pense que pour que la transparence soit complète, il faut absolument qu'ils soient mis en ligne, que les gens puissent vérifier l'exactitude de ces renseignements.

Voilà, on a eu donc aussi des questions sur les compétences. Alors je crois que oui, les réponses vous ont paru suffisantes ? Il faudra clarifier, voilà. Et puis donc je comprends bien que c'est le sujet sensible sur les besoins en hydrogène. Il faudra absolument être notamment pour l'atelier prochain, être très précis. Voilà.

Et puis donc je vous précise que, au-delà des réunions proprement dites, le site internet est ouvert, il est ouvert à vos questions, à vos observations et également pour les associations, les collectivités, elles peuvent aussi mettre des cahiers d'acteurs qui sont une façon plus forte de partager les idées et les points de vue et qui seront utiles, notamment à la réunion de clôture de cette concertation.

Voilà en tout cas, je tiens à vous confirmer que la CNDP n'est pas au service d'un projet ou d'un autre. Elle est au service de la démocratie participative et je vous rappelle que notre slogan, c'est « Ma parole a du pouvoir ». Ça ne veut pas dire la mienne, c'est la parole des citoyens et donc ce qui est important aujourd'hui et au cours de cette concertation, c'est que toutes les expressions puissent être entendues.

J'ai chronométré ; ce soir, on a passé plus de temps aux questions que de temps de présentation. C'était le souhait que nous avions exprimé avec Madame Trommetter.

Je vous remercie pour votre écoute et je vous dis à très bientôt.

M. Simon BLEAU, animateur-modérateur 02:18:49

Merci pour votre participation. Merci également pour votre écoute. Je sais qu'il y a des feuilles recensant vos coordonnées qui ont circulé. Merci de nous les remettre également pour vous envoyer des informations sur le projet et sur la concertation.

Merci à tous et très bonne soirée.

